



**Faculté Arts Lettres Langues**  
**33, rue du Onze Novembre, Bât. G, R d C**  
**F-42023 Saint Étienne - Cedex 2**

# DÉPARTEMENT DE LETTRES

## ANTIQUITÉ ET HUMANITÉS

*Formation partagée  
avec les Universités Lyon 2 et Lyon 3*



**2020-2021**

# CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021

Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			
1 M			1 J			1 D	Vacances de Toussaint	1 V			1 L			1 L			1 L			1 J			1 S			1 M			1 J				
2 M			2 V			2 L		2 S	Vacances de Noël	2 M			2 M			2 M			2 V			2 D			2 M			2 V			2 M		
3 S			3 S			3 M		3 D		3 M			3 M			3 M			3 S			3 L			3 M			3 S			3 M		
4 V	Journées d'information		4 D			4 M		4 L		4 J			4 J			4 J			4 D			4 M			4 V			4 D			4 M		
5 S			5 L			5 S		5 M		5 V			5 V			5 V			5 L			5 M			5 S			5 L			5 S		
6 D			6 M			6 V		6 M		6 S			6 S			6 S			6 S			6 J			6 D			6 M			6 M		
7 L			7 M			7 S		7 J		7 S			7 J			7 D			7 D			7 V			7 L			7 M			7 M		
8 M			8 J			8 D		8 V		8 D			8 V			8 L			8 L			8 S			8 M			8 M			8 M		
9 M			9 V			9 L		9 S		9 L			9 S			9 M			9 M			9 D			9 M			9 M			9 M		
10 J			10 S			10 M		10 D		10 M			10 D			10 M			10 S			10 L			10 J			10 S			10 S		
11 V			11 D			11 M		11 L		11 M			11 L			11 J			11 D			11 M			11 V			11 D			11 V		
12 S			12 L			12 J		12 S		12 J			12 M			12 V			12 S			12 S			12 S			12 L			12 S		
13 D			13 M			13 V		13 D		13 V			13 M			13 S			13 S			13 J			13 D			13 M			13 D		
14 L			14 M			14 S		14 J		14 S			14 J			14 D			14 D			14 V			14 L			14 M			14 L		
15 M			15 J			15 D		15 V		15 D			15 V			15 L			15 L			15 S			15 M			15 J			15 M		
16 M			16 V			16 L		16 S		16 L			16 S			16 M			16 M			16 D			16 M			16 V			16 V		
17 J			17 S			17 M		17 D		17 M			17 D			17 M			17 M			17 L			17 J			17 S			17 S		
18 V			18 D			18 M		18 V		18 M			18 V			18 J			18 J			18 D			18 V			18 D			18 D		
19 S			19 L			19 J		19 S		19 J			19 S			19 V			19 V			19 M			19 S			19 L			19 S		
20 D			20 M			20 V		20 D		20 V			20 D			20 M			20 S			20 J			20 D			20 M			20 M		
21 L			21 M			21 S		21 D		21 S			21 L			21 J			21 D			21 V			21 L			21 M			21 M		
22 M			22 J			22 V		22 D		22 D			22 M			22 L			22 L			22 S			22 M			22 J			22 J		
23 M			23 V			23 L		23 S		23 L			23 M			23 M			23 M			23 D			23 M			23 V			23 V		
24 J			24 S			24 M		24 D		24 M			24 D			24 M			24 M			24 L			24 I			24 S			24 S		
25 V			25 D			25 M		25 V		25 M			25 L			25 J			25 J			25 M			25 V			25 L			25 D		
26 S			26 L			26 V		26 S		26 J			26 M			26 V			26 V			26 M			26 S			26 L			26 L		
27 D			27 M			27 V		27 D		27 M			27 M			27 S			27 S			27 J			27 D			27 M			27 D		
28 L			28 M			28 V		28 D		28 M			28 J			28 M			28 D			28 S			28 L			28 M			28 L		
29 M			29 J			29 V		29 D		29 M			29 V			29 L			29 L			29 S			29 M			29 J			29 M		
30 M			30 V			30 L		30 S		30 M			30 S			30 M			30 M			30 D			30 M			30 V			30 M		
31 S			31 D			31 J		31 D		31 M			31 D			31 M			31 M			31 L			31 M			31 S			31 S		

Vote en conseil d'UR le vendredi 13 mars 2020

Vacances scolaires zone A

## SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
• Avant-propos.....	2
• Rentrée et calendrier universitaire .....	3
• Organisation de la faculté ALL et du département de lettres .....	4
• Enseignant-e-s statutaires du département .....	5
• Régime général des examens .....	7
<b>• LICENCE ANTIQUITÉ ET HUMANITE</b>	
• Semestre 1 de licence .....	9-16
Outils documentaires .....	17
• Semestre 2 de licence .....	18-23
• Semestre 3 de licence .....	24-29
• Semestre 4 de licence .....	30-33
Projet personnel et professionnel (PPP).....	34
• Semestre 5 de licence .....	35-43
• Semestre 6 de licence .....	44-52
Option FLE.....	53-57
<b>• POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER</b>	<b>58</b>
• Échanges internationaux .....	59
• Statuts du département de lettres .....	60
• Services universitaires .....	62
• Bibliothèque universitaire (BU).....	64
• Services numériques pour étudiant-e-s.....	66
• Service des publications.....	67
• Plans.....	68

### IMPORTANT

**Ce livret vous sera utile toute l'année.  
Prière de le consulter, de le conserver  
et de l'apporter lors des réunions de rentrée.**

**Le calendrier ALL et les livrets du département de lettres  
peuvent être téléchargés en format .PDF  
à partir des pages Internet de la faculté arts lettres langues (ALL) :**  
📄 <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

## AVANT-PROPOS

### RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

Le premier cycle (licence) comprend 6 semestres.

Le deuxième cycle (master) comprend 4 semestres.

Dès la première année de master, on peut commencer à présenter des concours de recrutement de l'Éducation nationale : concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE), certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire (CAPES) et certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement en lycée professionnel (CAPLP).

L'agrégation se prépare après l'obtention du master 2.

### SPÉCIFICITÉS DE LA LICENCE MUTUALISÉE ANTIQUITÉ ET HUMANITÉS

#### **Trois universités, une licence co-accréditée**

Depuis la rentrée 2011, la licence de lettres classiques (désormais Antiquités et Humanités) est un parcours mutualisé unissant les compétences des trois universités Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Étienne, au sein de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université de Lyon.

#### **Deux lieux d'enseignement : Lyon et Saint-Étienne**

Toutes les UE et tous les cours de latin et de grec marqués « *mutualisation L2-L3-UJM* » ont lieu à Lyon (Campus des Berges du Rhône) le mercredi et le jeudi. Tous les autres ont lieu à Saint-Étienne lundi, mardi et vendredi.

## RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021


Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur l'espace numérique de travail (MyUJM)**.

Un **plan du campus Tréfilerie** et un **plan du Campus Berges du Rhône** (Lyon) sont reproduits à la fin du livret et peuvent être téléchargé en format .pdf depuis le site de l'Université : <http://www.univ-st-etienne.fr> : Infos pratiques >> Campus et transports >> Localisation des campus >> Vivre et étudier à Saint-Étienne... Au centre le campus « Tréfilerie » >> Se repérer... Plan du campus

## CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020

Le calendrier de la faculté ALL reproduit dans ce livret peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL :  
 <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

**Début des cours : le Lundi 07 septembre 2020 (conformément à l'emploi du temps)**

### **ANNÉE UNIVERSITAIRE :**

**1er semestre :** du lundi 7 septembre 2020 au samedi 5 décembre 2020 (12 semaines).

**2nd semestre :** du lundi 18 janvier 2021 au vendredi 17 avril 2021 (12 semaines).

### **VACANCES UNIVERSITAIRES :**

**Toussaint :** du dimanche 25 octobre au dimanche 1er novembre 2020

**Noël :** du dimanche 20 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021

**Hiver :** du dimanche 14 février au dimanche 21 février 2021

**Printemps :** du dimanche 18 avril au dimanche 25 avril 2021

**Ascension :** du jeudi 13 au dimanche 16 mai 2021

### **ATTENTION**

*Des modifications pourront être apportées à ce livret.*

*Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité, leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations.*

## FACULTÉ ARTS, LETTRES, LANGUES

La faculté arts, lettres, langues (ALL) est une des facultés qui composent l'Université Jean Monnet (avec la faculté de sciences humaines et sociales, la faculté de droit, la faculté des sciences et techniques, etc.).

La direction de la faculté arts, lettres, langues se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment G.

**Directeur :** M. Yves CLAVARON ✉ [yves.clavaron@univ-st-etienne.fr](mailto:yves.clavaron@univ-st-etienne.fr)

**Responsable administratif/tive**

**Pour les étudiant-e-s de lettres :**

**Service de la scolarité** (examens) :

Mme Annette COMPEAU ☎ 04 77 42 13 20

[annette.compeau@univ-st-etienne.fr](mailto:annette.compeau@univ-st-etienne.fr)

**Secrétariat** (emploi du temps, absence des enseignant-e-s...) :

Mme Claudine BENNACER ☎ 04 77 42 13 14

[claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr](mailto:claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr)

Le département de lettres forme l'un des **neuf départements de la faculté ALL**, organisés autour de **trois pôles** :

- **arts** : arts plastiques, musicologie ;
- **lettres** : lettres modernes, Antiquité et Humanités, français langue étrangère (FLE) ;
- **langues** : littératures et civilisations étrangères (LCE) allemandes, anglo-saxonnes, hispaniques et italiennes ; langues étrangères appliquées (LEA).

## ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT DES LETTRES

**Directeur et directrice du département :** M. Stéphane GOUGELMAN et Mme Aude LAFERRIÈRE

**Responsables de section :**

- grammaire française : M. Pierre MANEN
- langues anciennes : Mme Sandrine COIN-LONGERAY
- littérature comparée : M. Yves CLAVARON
- littérature française : Mme Delphine REGUIG

**Coordinatrices de parcours :**

- licence mutualisée Antiquités et Humanités (Lyon – Saint-Étienne) : Mme Sandrine COIN-LONGERAY
- parcours lettres et arts : Mme Christelle BAHIER-PORTE

**Coordinateurs de cours :**

- Culture biblique : M. Stéphane GOUGELMANN
- Culture mythologique : Mme Zoé SCHWEITZER
- Grammaire française non spécialistes : Mme Aude LAFERRIÈRE
- Humanités : Mme Sandrine COIN-LONGERAY
- Langue vivante (anglais) : M Arnaud MOUSSART

**Responsable du plan réussite en licence (PRL) pour la faculté ALL :** Mme Christelle BAHIER-PORTE

**Coordinatrice du conseil de perfectionnement lettres-FLE :** Mme Christelle BAHIER-PORTE

**Référente numérique et pédagogie :** M. Laurent POTTIER

**Responsable du master mention « Lettres » :** M. Yves CLAVARON

- Responsable du parcours Lettres modernes : M. Yves CLAVARON
- Responsable du parcours « Lettres et Arts » : Mme Christelle BAHIER-PORTE

**Responsable du master mention « MEEF », parcours Lettres, option Lettres modernes :** M. Pierre MANEN

ENSEIGNANT-E-S STATUTAIRE S DU DÉPARTEMENT DE LETTRES			
Mme AVELLANEDA Morgane	DC	Littérature française	morgane.avellaneda@gmail.com
Mme Christelle BAHIER-PORTE	PR	Littérature française	christelle.porte@univ-st-etienne.fr
Mme Marie BOUCHEREAU	DC	Littérature comparée	Marie.bouchereau@univ-st-etienne.fr
Mme Aline CANELLIS	PR	Latin	aline.canellis@univ-st-etienne.fr
M. Yves CLAVARON	PR	Littérature comparée	yves.clavaron@univ-st-etienne.fr
Mme Sandrine COIN-LONGERAY	MCF	Linguistique des langues anc.	sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr
Mme Florence GARAMBOIS	MCF HDR	Latin	florence.garambois.vasquez@univ-st-etienne.fr
M. Stéphane GOUGELMANN	MCF	Littérature française	stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr
Mme Stavroula KEFALLONITIS	MCF	Grec	stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr
Mme Morgane KIEFFER	MCF	Littérature française	morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr
Mme Aude LAFERRIÈRE	MCF	Linguistique	aude.laferriere@laposte.net
Mme Évelyne LLOZE	PR	Littérature française	evelyne.lloze@univ-st-etienne.fr
M. Pierre MANEN	MCF	Grammaire	pierremanen@aol.com
M. Frédéric MARTIN-ACHARD	MCF	Stylistique	frederic.martin.achard@univ-st-etienne.fr
Mme Anne MARTINEAU	MCF	Littérature médiévale	anne.martineau@univ-st-etienne.fr
M. Jean Christophe PITAVY	MCF	Grammaire	jean.christophe.pitavy@univ-st-etienne.fr
Mme Élise RAJCHENBACH	MCF	Littérature française	elise.rajchenbach@univ-st-etienne.fr
Mme Delphine REGUIG	PR	Littérature française	delphine.reguig@free.fr
M. Jean Marie ROULIN	PR	Littérature française	jean.marie.roulin@univ-st-etienne.fr
Mme Madeleine SAVART	DC	Langue Française	Madeleine.savart@uni-st-etienne.fr
Mme Zoé SCHWEITZER	MCF	Littérature comparée	zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr

*Il est fait appel à d'autres professeur-e-s, notamment pour assurer l'enseignement des langues vivantes.*

ATER : attaché-e temporaire d'enseignement et de recherche

DC : doctorant-e contractuel-le

MCF : maître-sse de conférences

MCF (HDR) : maître-sse de conférences (habilité-e à diriger les recherches)

PR : professeur-e des universités

## Enseignants de Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Étienne intervenant en Licence mutualisée

### Universités Lyon 2 et Lyon 3

Grec	Latin
Pascale BRILLET-DUBOIS	Marine BRETIN-CHABROL (MC)
Catherine BROCC-SCHMERZER	Bruno BUREAU (PR)
Pascale JOUANNA (MC)	Gille VAN HEEMS (MC)
Pascal LUCCIONI (MC)	Marie LEDENTU (PR)
Hélène OLIVIER (MC)	Christian NICOLAS (PR)
	Pascale PARE-REY (MC)

### Université Jean Monnet – Saint-Étienne

Sandrine COIN-LONGERAY (MC)	Aline CANELLIS (PR)
Stavroula KEFALLONITIS (MC)	Florence GARAMBOIS (MC)

Les enseignants ont généralement une adresse e-mail du type prenom.nom@univ-lyon2.fr (ou: prenom.nom@mom.fr), prenom.nom@univ-lyon3.fr, prenom.nom@univ-st-etienne.fr.

### Secrétariat Licence de Lettres classiques Lyon 2-Lyon 3-Saint-Étienne

Secrétariat commun : Anissa MOHAMMEDI  
 Université Lyon 3 - Faculté des Lettres et civilisations  
 7, rue Chevreul  
 69007 Lyon  
 Tél. : 04.78.78.77.42 ou 04.78.78.74.51  
 anissa.mohammedi@univ-lyon3.fr  
 Lundi : 14h-16h30, mardi-mercredi-jeudi : 09h-11h30



## REGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur le site internet de la composante :  
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

### 5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

## 6. VALIDATION DES CREDITS

### 6.4. PRINCIPES GENERAUX DU RATTRAPAGE

**Le rattrapage n'est pas obligatoire.**

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

### 6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

#### *JURY DE PROGRESSION*

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

#### *JURYS DE DIPLOME*

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

## 7. ASSIDUITE

### 7.1 CAS GENERAL

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1ère session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

## 14. DISPOSITIONS PARTICULIERES

### 14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

#### *Règles spécifiques d'obtention de la licence*

##### *Licence mention LEA :*

Pour valider la L3 de la licence de LEA, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 5
- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 6.

Licence mention LLCER parcours Espagnol :

Pour valider la L3 de la licence LLCER Espagnol, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 5
- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 6.

***Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement***Licence mention LEA :

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3, UE4 et UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3 et UE5 du semestre 1.

Licences mention Lettres et mention Humanités

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre du semestre 1.



**Attention : les étudiant-e-s inscrit-e-s en bloqué doivent impérativement prendre contact avec les divers-es enseignant-e-s de tous les cours qu'elles ou ils suivent dès le début du semestre.**

## LICENCE ANTIQUITÉS ET HUMANITÉS (Lettres Classiques)

**Bibliographie** (les étudiants doivent avoir en leur possession ces ouvrages usuels)

Pour tous, en L3, se procurer les œuvres au programme des cours « Auteurs grecs » et « Auteurs latins » (voir ci-dessous en S5 et S6).

### GREC

- pour les DÉBUTANTS EN 1<sup>E</sup> ET 2<sup>E</sup> ANNÉES: J.-V. Vernhes, *Hermaion, Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, édition 2003.
- pour les non débutants, dès le premier semestre, et pour les débutants, à partir du S4: A. Bailly, *Dictionnaire grec-français*, Hachette. Ne pas acheter l'abrégé.
- pour tous, J. Bertrand, *Nouvelle grammaire grecque*, Ellipses. Attention ! Prendre l'édition la plus récente (2010) et ne pas confondre avec *La Grammaire grecque par l'exemple*, du même auteur. Les étudiants possédant déjà la grammaire de J. Allard et É. Feuillâtre ou celle d'É. Ragon et A. Dain ne sont pas tenus d'acheter celle de J. Bertrand.
- pour tous, à partir de la L3 : *Dictionnaire français-grec*, Hatier.

### LATIN

- pour les débutants en L1 et L2 : S. Deléani, *Initiation à la langue latine et à son système. Manuel pour grands débutants*, SEDES 2011. Attention à **BIEN RESPECTER LA DATE DE PARUTION**. Un seul nom d'auteur est mentionné sur la couverture.
- pour les non débutants, dès le premier semestre, et pour les débutants, à partir du S3 :
  - R. Morisset & al., *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard, 1998 ;
  - F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Hachette.
- pour tous :
  - civilisation : O. Maisani, J. Dautry, G. Hacquard, *Guide romain antique*, Paris, Hachette, 2006 ;
  - littérature latine : H. Zehnacker et J.-C. Fredouille, *Littérature latine*, Paris, PUF, 1998 ;
  - histoire romaine : il est conseillé d'avoir en sa possession un manuel d'histoire romaine de premier cycle (par ex. : M. Le Glay, J.-L. Voisin, Y. Le Bohec, *Histoire romaine*, Paris, PUF, 2002, ou M. Bordet, *Précis d'histoire romaine*, Paris, Armand Colin, 1998).

## ORGANISATION DU PREMIER SEMESTRE

UE1	C M	TD	T P	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE1 - Tronc commun Outils doc/Méthodologie</b>							4	1
<b>TICE</b>		4 présentiel + 6 en ligne		QCM sur poste + dossier  Écrit 1 h coef. 1	Écrit 1h.	Écrit 1h.	1	1
<b>Recherche documentaire Module BU</b>		4 en ligne			Écrit 1 h	Écrit 1 h		
<b>Méthodologie</b>		18		Travaux en cours de semestre.	Écrit 2h.	Pas de rattrapage pour Régime continu	3	3
UE2	C M	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE2 - Tronc commun Langues</b>							4	1
<b>Langue française</b>		18		2 écrits de 45 mn	Écrit 1h.30	Écrit 1h.30	2	1
<b>Langue vivante</b>		18		Exercices notés en cours de semestre	Écrit: 1h.30	Écrit: 1h.30	2	1
UE3	C M	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE3 - Tronc commun Culture générale</b>							6	1
<b>Humanités</b>		18		Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	3	1
<b>Culture mythologique</b>		18		- un exercice pratique	Écrit 1h.30	Écrit 1h.	3	1
UE4	C M	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE4 - Tronc commun Repères historiques</b>							4	1
<b>Histoire littéraire</b>	12	12		-Travaux en cours de semestre (coef.1) -Terminal écrit : 2h. (coef 3)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	4	
UE5	C M	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE5 - Approche disciplinaire Lettres Classiques</b>							6	1
<b>Littérature française</b>	12	20		Un exercice pratique Terminal écrit : 4h.	Écrit 4h.	Écrit 2h.	2	1
<b>Histoire, littérature</b>	12	6		Terminal écrit : 2h.	Écrit 2h.	Oral	2	1

<b>et culture du Moyen Âge</b>								
<b>Civilisation grecque</b>	18			2 travaux à la maison et un écrit sur table (40 mn)	Écrit 2h	Écrit 2h	2	
<b>UE6</b>	<b>C M</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapage</b>	<b>Ects</b>	<b>Coef.</b>
<b>UE6 - Complément disciplinaire Lettres Classiques (mutualisation L2-L3-UJM)</b>							<b>6</b>	<b>1</b>
<b>Grec langue</b>		36		CC	Écrit 1h30	Écrit 1h30	3	
<b>Latin langue</b>		36		CC	Écrit 1h.30	Écrit 1h30	3	

## PROGRAMMES DU PREMIER SEMESTRE

### *UE1 Tronc commun : Outils documentaires et Méthodologie*

#### TICE

##### 1. Contexte

*Intitulé du cours / de la formation* : Outils et culture numériques

*Modalité* : 70 % en présentiel, 30 % en ligne

*Public cible* : Étudiant.es de L1 S1, cours transversaux des facultés Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales à l'UJM

*Pré-requis*: savoir manipuler un ordinateur

*Durée totale* : 10 TD

*Charge de travail pour les apprenants (nombre de crédits / nombre d'heures)* : 4 TD (en présentiel) / 6 h TD (en ligne)

##### 2. Compétences visées par le dispositif / objectifs d'apprentissage :

*A la fin de ce cours / cette formation, l'apprenant sera capable de...*

- travailler sur la plateforme Claroline Connect
- avoir une connaissance de base des outils numériques
- utiliser basiquement les logiciels de bureautique
- reconnaître le plagiat et y remédier
- citer ses sources (bibliographie et webographie)

*Objectifs* : PIX (ancien C2i niveau 1) niveau de base minimum

*Des informations plus précises seront communiquées à la rentrée.*

*Vers le PIX Niveau basique*

**Entraînement déjà possible sur la nouvelle plateforme de certification : <https://pix.beta.gouv.fr/>**

##### 1. Information et données

Recherche d'information, gestion et traitement de données.

##### 2. Communication et collaboration

Échanger, publier, collaborer et gérer son identité numérique.

##### 3. Création de contenus

Textes, diaporamas, images, vidéos, son... et un peu de programmation.

##### 4. Protection et sécurité

Sécuriser les équipements, les communications et les données

Pour les étudiants, notamment en régime bloqué, contact : sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr

## Méthodologie des études universitaires

### Mme Reguig

Ce cours est une initiation à l'analyse précise et méthodique d'un texte littéraire : qu'est-ce que lire ? comment « expliquer » un texte et dans quel(s) but(s) ? avec quels « outils » ? Qu'est qu'une « problématique » ? Au premier semestre, on travaillera essentiellement sur l'explication de texte linéaire et la problématisation de la lecture. Les textes d'étude seront choisis en rapport avec la liste des ouvrages proposés dans les cours d'histoire littéraire et avec les œuvres complètes étudiées dans le cours de littérature française.

Un module de 2h sera consacré à la présentation des études universitaires au tout début du semestre.

### Tutorat

**Les étudiant-e-s inscrit-e-s dans les premiers semestres ont la possibilité de bénéficier de séances hebdomadaires de tutorat** assurées par des étudiant-e-s en fin de cursus universitaire. Ces séances – qui ne sont pas des cours – visent à apporter à l'étudiant-e une aide individuelle. Seules les séances de début d'année sont obligatoires (connaissance de la bibliothèque universitaire, méthodes de recherche de documents, etc.), mais les enseignant-e-s se réservent la possibilité d'imposer le tutorat aux étudiant-e-s en difficulté. Sélectionné-e-s par les enseignant-e-s, les tutrices et/ou tuteurs ont les compétences requises. Par leur statut et leur âge, elles et/ou ils sont en outre proches des étudiant-e-s, capables de répondre à leurs attentes et de leur apporter une aide précieuse.

## UE2 Tronc commun : Langues

### Langue française

Responsable de l'enseignement : M. Manen

Ce cours se propose de décrire la langue française en commençant par l'étude de la formation des mots. Seront ensuite envisagées leurs relations sémantiques puis leurs catégories grammaticales.

### Langue vivante

#### LV1 – Anglais (semestres 1 à 6)

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian*, *The Independent*, *The Times*, *The New York Times*, *Newsweek*, *Time Magazine*).

Remédiation grammairale : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

#### Programme précisé à la rentrée

#### LV2 – Allemand, espagnol ou italien — Cours de non spécialistes

(semestres 1 à 6, voir emploi du temps « options »)

L'accent est mis sur l'entraînement à la compréhension de morceaux choisis d'auteurs modernes et d'extraits de presse présentant un intérêt littéraire ou documentaire, ainsi que sur des exercices de traduction (version) et d'expression écrite.

## *UE3 Tronc commun : Culture générale*

### **Humanités**

L'antiquité gréco-romaine fut la matrice des grands mouvements littéraires, philosophiques, scientifiques et sociétaux au sens large, dont hérita le monde occidental. La littérature, l'art et la civilisation européennes se sont en grande partie construites dans la lignée de cet héritage – ou en réaction. L'enseignement vise à faire connaître les bases du monde gréco-latin, pour bien comprendre la civilisation occidentale, médiévale et contemporaine. Le premier semestre donne des repères historiques, à travers l'étude des « grands personnages ».

### **Culture mythologique**

**Responsable de l'enseignement : Mme Schweitzer**

Après avoir défini la notion de mythe, on étudiera différents exemples de mythes, tirés de la culture grecque et latine ou provenant d'horizons plus récents. Ils seront envisagés selon des approches différentes (poétique, politique, anthropologique etc.) et, éventuellement, à travers les divers genres qui les ont exploités (littérature, peinture, musique etc.). Détenir une culture mythologique s'avère essentiel pour bien comprendre les textes et appréhender des univers culturels variés dans leur singularité.

## *UE4 Tronc commun : Repères historiques*

### **Histoire littéraire**

**Mme Rajchenbach**

#### **XVI<sup>e</sup> siècle**

Ce cours permet d'acquérir une culture littéraire et historique indispensable à la lecture et à la compréhension des œuvres. Le cours magistral sera consacré à l'établissement de repères historiques, à l'étude des genres et de leurs évolutions ainsi qu'au contexte de publication des œuvres et de diffusion des idées au XVI<sup>e</sup> siècle, siècle de la Renaissance et de l'humanisme, mais également des guerres de religion, il se poursuivra jusqu'à la poésie du début du XVII<sup>e</sup> siècle et la fondation de l'Académie française. Le TD sera consacré à une lecture précise des textes, en dialogue avec les étudiants.

**Il est indispensable que les étudiant.e.s lisent attentivement, le plus tôt possible et tout au long du semestre, les textes indiqués dans la liste de lecture. Une partie de l'évaluation évaluera la connaissance précise de ces textes, acquise personnellement par chaque étudiant.e.**

Liste de lectures :

**Il est vivement conseillé d'utiliser l'édition indiquée pour pouvoir suivre les exposés. Par ailleurs, les versions et les classements des textes peuvent différer d'une édition à l'autre.**

Clément Marot, *L'Adolescence clémentine*, éd. François Roudaut, Paris, Le Livre de Poche Classique, 2005 ou 2018.

François Rabelais, *Gargantua*, éd. Marie-Madeleine Fragonard, Paris, Pocket, 1992 (bilingue).

Marguerite de Navarre, *Heptaméron*, prologue + 3 premières journées, éd. Simone de Reyff, Paris, GF, 1982 (orthographe modernisée).

Louise Labé, *Œuvres*, éd. François Rigolot, Paris, GF-Flammarion, 2004.

Pierre de Ronsard, *Les Amours* et *La Continuation des Amours*, éd. André Gendre, Paris, Le Livre de poche classique, 1993. Lire dans les *Amours* les pièces 1 à 100 (p. 77-150) et dans la *Continuation* les pièces 1 à 39 (p. 321-347).

Michel de Montaigne, *Essais*, éd. Delphine Reguig, Emmanuel Naya et Alexandre Tarrête, 3 volumes, Paris, Gallimard, Folio Classique, 2009. Lire au moins : « Au lecteur », livre I, chapitres 26, 28, 29 ; livre II, chapitre 10 ; livre III, chapitres 6, 9 et 13.

Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques*, éd. Frank Lestringant, Paris, Gallimard nrf, Poésie Gallimard, 1995. Lire au moins : « Misères », « Princes », « Vengeances ».



## **UE5 Approche disciplinaire**

### **Littérature française** **Mme Martineau**

François Rabelais, *Pantagruel*, éd. Pierre MICHEL, Gallimard, « Folio classique » (n° 387).

Jean de La Fontaine, *Fables\**, éd. Pierre CLARAC et Marie-France AZEMA, Paris, Hachette, Le Livre de Poche.

\*L'étude se limitera au Livre I, ainsi qu'aux textes précédant le premier recueil (*Épître à Monseigneur le Dauphin*, *Préface de La Fontaine*, *La Vie d'Ésope le Phrygien*, *À Monseigneur le Dauphin*), car leur importance est extrême.

### **Histoire, littérature et culture du Moyen Âge** **Mme Martineau**

L'expression « Moyen Âge » recouvre un millénaire. Entre un contemporain de la première croisade, comme l'auteur de la *Chanson de Roland* (env. 1097) et un écrivain de l'immédiate après-guerre de Cent Ans, comme le poète François Villon (*Le Testament*, 1461), il y a un abîme. Le but de ce cours est de permettre aux étudiants de se retrouver dans cette immense période de notre histoire, surtout de notre histoire artistique et littéraire, et de comprendre pourquoi elle en est venue à prendre un sens si (injustement) péjoratif. Des documents seront distribués, mais la lecture de quelques « classiques » (tous trouvables dans des éditions « de poche », peu onéreuses) est recommandée pour « débroussailler le terrain ». Notamment :

- Georges Duby, *Le Chevalier, la femme et le prêtre*.
- Jacques le Goff, *Les Intellectuels au Moyen Âge*.
- Régine Pernoud, *Pour en finir avec le Moyen Âge*.

### **Civilisation grecque** **Mme Kefallonitis**

- Géographie et sites archéologiques : visites virtuelles (vidéoprojections).
- Panorama historique, de l'époque archaïque à la domination romaine.
- L'idée de « démocratie » à Athènes : le « siècle de Périclès », le procès de Socrate.
- Citoyens et non-citoyens à Sparte et à Athènes.
- Éducation physique et intellectuelle à Sparte et à Athènes.
- Genre, sexe, sexualité dans le monde grec ancien.
- Rassemblements sportifs et artistiques ; Jeux Olympiques ; origines du théâtre occidental.
- Religion, cultes à mystères, magie et médecine.
- Arts et techniques : littérature, musique, danse, architecture, sculpture et peinture.

## **UE6 Complément disciplinaire (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)**

### **Langue grecque débutants :**

Une fois l'alphabet grec maîtrisé, on apprendra les structures de base de la langue : morphologie, syntaxe, vocabulaire et on mettra en pratique les notions qui y sont abordées par des séries d'exercices portant sur la lecture, la morphologie, le vocabulaire, la traduction de phrases simples. L'objectif est d'acquérir à la fois des connaissances et une méthode de travail rigoureuse.

*Contrôle des connaissances* : CC

**Langue grecque confirmés :****Hélène Olivier**

Ce cours s'adresse exclusivement aux étudiants qui ont commencé l'étude du grec au collège ou au lycée. Ceux-ci vont parfaire leur connaissance de la langue grecque en essayant de traduire pour commencer quelques courtes phrases construites autour de points grammaticaux importants qui feront l'objet d'un rappel durant le cours (par exemple l'emploi des démonstratifs et des pronoms personnels ; les différents types de subordonnées ; l'emploi du génitif absolu, l'utilisation des comparatifs et des superlatifs, l'emploi des coordinations et des négations...). Après quelques séances de remise à niveau grammatical et d'entraînement collectif, les étudiants se verront proposer tous les quinze jours un thème d'imitation à partir d'un texte grec dont la traduction sera fournie. Les étudiants n'ont pas besoin d'acheter de dictionnaire de thème car le vocabulaire nécessaire leur sera fourni (directement s'il s'agit de phrases isolées, ou indirectement grâce à un texte support). En revanche, il est demandé à chacun de posséder une grammaire pour permettre les révisions qui seraient nécessaires, ainsi qu'un dictionnaire Grec-Français (voir la bibliographie en début de brochure).

*Contrôle des connaissances : CC*

**Langue latine débutants :****Bruno Bureau**

Apprentissage de la langue latine par l'approche grammaticale. Utilisation du manuel de S. Déléani (voir la bibliographie en début de brochure).

*Contrôle des connaissances : CC*

**Langue latine confirmés :****Marie Ledentu**

*Contrôle des connaissances : CC*



## RECHERCHE DOCUMENTAIRE COURS ET EXAMEN

### 1 - CONTEXTE :

*Intitulé du cours* : Recherche documentaire

*Modalités* : Entièrement en ligne sur la plateforme Claroline Connect de l'université

*Public cible* : Tous les étudiants de L1 S1

*Pré-requis* : savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Claroline Connect, savoir se connecter à sa messagerie universitaire.

*Durée totale* : 4 h de TD en ligne

*Charge de travail pour les apprenants* : 4 heures de TD en ligne

### 2 – COMPETENCES VISEES PAR LE DISPOSITIF / OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Utiliser les services proposés par sa bibliothèque
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Choisir des mots-clés pertinents pour sa recherche d'information
- Choisir et identifier les documents utiles dans le cadre d'une recherche documentaire
- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Accéder aux livres numériques, dictionnaire / encyclopédie en ligne utiles pour ses études

### 3 – MODALITÉS DU COURS EN LIGNE

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

#### Modalités d'accompagnement

- Tutorat spécifique dans les bibliothèques : Consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat
- Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours
- Une FAQ consultable sur le cours en ligne
- Une hotline : [bu.formation@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.formation@univ-st-etienne.fr) (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h).

#### Mise à disposition de matériel :

- Ordinateurs fixes dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à domicile dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place: dans la bibliothèque Tréfilerie.

### 4 – MODALITÉS D'ÉVALUATION

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Claroline Connect.

A passer en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire)

Attention ! avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à [bu.formation@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.formation@univ-st-etienne.fr).

## ORGANISATION DU DEUXIEME SEMESTRE

UE1	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE1 - Tronc commun Méthodologie</b>							2	1
<b>Méthodologie</b>		18		Un exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h. (coef. 2)	Écrit 4h.	Écrit 2h.	2	
UE2	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE2 - Tronc commun Langues</b>							4	1
<b>Langue française</b>		18		Un écrit 1h.30	Écrit 1h30.	Écrit 1h30	2	1
<b>Langue vivante</b>		18		Voir Livret des Options			2	1
UE3	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE3 - Tronc commun Culture générale</b>							6	1
<b>Humanités</b>		18		Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	3	1
<b>Culture biblique</b>		18		Un exercice pratique	Écrit 1h.30	Écrit 1h.	3	1
UE4	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE4 - Tronc commun Repères historiques</b>							4	1
<b>Histoire littéraire</b>	12	12		Travaux en cours de semestre (Coef.1) Terminal écrit : 2h. (coef 3)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	4	

UE5	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE5</b> <b>Approche disciplinaire</b> <b>Lettres</b> <b>Classiques</b>	-						<b>8</b>	<b>1</b>
<b>Littérature française</b>	12	24		Un exercice pratique (coef. 1). Terminal écrit : 4h. (coef. 2)	Écrit 4h.	Écrit 2h	3	1
<b>Littérature médiévale</b>		15		Terminal écrit 2h	Écrit 2h.	Oral	2	1
<b>Civilisation romaine UJM</b>		18		Épreuves en cours de semestre (1h30)	Écrit 1h30	Écrit 1h30	3	1
UE6	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE6</b> <b>Complément disciplinaire</b> <b>Lettres</b> <b>Classiques</b> <i>(mutualisation L2-L3-UJM)</i>	-						<b>6</b>	<b>1</b>
<b>Grec langues</b>		36		CC	Écrit 1h30	Écrit 1h30	3	1
<b>Latin langue</b>		36		CC	Écrit 1h.30	Écrit 1h.30	3	1

## PROGRAMMES DU DEUXIEME SEMESTRE

### *UE1 Tronc commun : Méthodologie*

#### **Méthodologie**

**Mme Martineau**

Au second semestre, le cours permet d'approfondir la méthode de l'explication de textes et de revoir, en détail, la méthode du commentaire composé. Les textes d'étude permettent d'aborder les différents genres littéraires. Ils sont choisis en complémentarité avec les cours de Littérature française et d'Histoire littéraire.

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant-e-s.

---

### *UE2 Tronc commun : Langues*

#### **Langue française**

**Responsable de l'enseignement : Mme Laferrière**

Ce cours sera consacré à l'étude des différents types de phrases (phrases averbales, phrases simples, phrases complexes...) et à leur analyse syntaxique.

#### **Langue vivante**

*Voir présentation semestre 1.*

---

### *UE3 Tronc commun : Culture générale*

#### **Humanités**

##### **Cf. Semestre 1**

Le second semestre est consacré aux approches linguistiques (étymologie grecque et latine) et littéraires (grands genres littéraires de l'antiquité).

#### **Culture biblique**

**Responsable de l'enseignement : M. Gougelmann**

Il s'agira dans un premier temps de montrer comment un ensemble de textes a été composé dans le temps pour se figer dans ce qu'on appelle la *Bible*. Nous nous consacrerons ensuite à la lecture et à l'analyse des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont le plus souvent inspiré les artistes, de la Renaissance à nos jours (littérature, peinture, musique, architecture, etc.). L'accent sera mis sur la manière dont la culture européenne a repris, relu, réinterprété les grands moments et personnages de ce texte fondateur.

## *UE4 Tronc commun : Repères historiques*

### **Histoire littéraire**

**Mme Bahier-Porte**

Le cours d'histoire littéraire permet d'acquérir une culture littéraire fondamentale par la lecture, ou la relecture, des œuvres les plus significatives de la période. Le cours magistral présente le contexte de publication de ces ouvrages – historique mais aussi philosophique et artistique – ainsi que l'évolution et la vitalité des genres, formes et idées dans cette riche période que l'on a qualifiée de « siècle de deux cents ans ». Le TD permettra d'accompagner les lectures des étudiant·e·s selon un calendrier précis remis en début de semestre.

### **Liste de lectures**

Groupement de textes sur la poésie (distribué en début de semestre)

Corneille, *L'Illusion comique*

Cyrano de Bergerac, *L'Autre monde. Les états et empires de la lune*

Molière, *Dom Juan*

Racine, *Phèdre*

Lafayette, *La Princesse de Montpensier*

Lesage, *Le Diable boiteux* (édition de 1707, Garnier Flammarion)

Marivaux, *La Double Inconstance*

Graffigny, *Lettres d'une Péruvienne*

Rousseau, *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*

Diderot, *Le Neveu de Rameau* et articles extraits de l'*Encyclopédie*

## *UE5 Approche disciplinaire*

### **Littérature française**

**Mme Reguig**

### **XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles**

Éditions indispensables :

Mme de Sévigné, *Lettres de l'année 1671*, éd. R. Duchêne, préface N. Freidel, Paris, Folio, Gallimard, 2012.

Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*, éd. P. Larthomas, Paris, Folio, Gallimard, 1984.

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

### **Littérature médiévale**

**Mme Martineau**

Huon Le Roi, *Le Vair Palefroi*, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Champion, coll. « Champion Classiques », 2010.

Il s'agit d'une œuvre courte et très amusante, mais qui révèle, lors d'une lecture attentive, des aspects passablement inquiétants. Tout y finit bien, heureusement.

Il faut acheter l'édition Dufournet, qui comporte, en plus du *Vair Palefroi*, la fable de Phèdre dont s'est (probablement) inspiré Huon, ainsi qu'un fabliau de lui (*La Male Honte*).

### **Civilisation romaine**

**Mme Canellis ou Mme Garambois**

- «Ave Caesar» : spectacles et jeux à Rome (amphithéâtre et cirque).

- Rome, une société esclavagiste ?
- Problèmes et tracas de la vie quotidienne : la domus romana, Carpe diem, petits bonheurs et malheurs de la vie à Rome.
- L'habitat à Rome (domus, Insula, Villa Hadriana...)
- Les thermes romains
- La médecine à Rome
- La peinture romaine
- L'éruption du Vésuve
- La cuisine à Rome



**UE6 Complément disciplinaire (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)****Langue grecque débutants :**

Dans le parcours de Licence, ce cours est le deuxième de quatre modules de grammaire grecque spécifiques aux hellénistes débutants. Il poursuit le travail engagé au semestre 1 dans le manuel de grec et met en place de nouvelles acquisitions en morphologie, syntaxe et vocabulaire.

*Contrôle des connaissances : CC*

**Langue grecque confirmés :****Hélène Olivier**

Ce cours est composé d'exercices réguliers (versions et thème), suivis de corrigés détaillés, ainsi que d'exposés-fiches sur des points lexicologiques, stylistiques, morphologiques et/ou syntaxiques. Il permet l'appropriation de textes dont l'intérêt est certes grammatical, mais aussi littéraire et stylistique. En effet, la version est un exercice non seulement technique, mais aussi littéraire, pour lequel on doit toujours garder présent à l'esprit ce principe fondamental que « le texte a un sens » !

*Contrôle des connaissances : CC*

**Langue latine débutants :****Anne Fraisse**

Initiation à la langue latine

*Contrôle des connaissances : CC*

**Langue latine confirmés :**

Entraînement régulier à la version et au thème latin

*Contrôle des connaissances : CC*

## ORGANISATION DU TROISIEME SEMESTRE

UE1	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE1 Transversale</b> -							<b>5</b>	<b>1</b>
<b>Langue vivante</b>		18		Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.30	Écrit 1h.30	3	3
<b>UE Libre I</b>		18		<i>Voir livret « Options »</i>	<i>Voir livret « Options »</i>	<i>Voir livret « Options »</i>	2	2
<b>PPP1 : présentation licence pro</b>							Validat. s. 4	
UE2	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE2 Spécialisation Lettres Classiques</b> -							<b>10</b>	<b>2</b>
<b>Littérature française</b>	12	18		1 oral et 1 écrit maison (coef. 1) Terminal écrit : 4h. (coef. 1)	Écrit 4 h.	Écrit 4h.	4	
<b>Dissertation</b>		15		Un oral ou un écrit (coef 1) Terminal écrit 4h (coef 1)	Écrit 4h.	Écrit 4h	3	
<b>Histoire Littéraire</b>	18	6		Travaux en cours de semestre (coef. 1) Terminal écrit : 2h. (coef. 3)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	3	
UE3	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE3- Spécialisation Langues anciennes (mutualisation L2 – L3 – UJM)</b>							<b>6</b>	<b>2</b>
<b>Langue grecque</b>		36		CC	Ecrit 1h30	Oral	<b>2</b>	
<b>Langue latine</b>		36		CC	Ecrit 1h30	Oral	<b>2</b>	
<b>Linguistique grecque</b>		12		Terminal écrit 1 h.		Oral	<b>1</b>	
<b>Linguistique latine</b>		12		Terminal écrit 1 h.		Oral	<b>1</b>	

UE4	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE4 – Spécialisation Antiquité ( <i>mutualisation</i> L2 – L3 – UJM)							9	2
Littérature latine		18		CC	Ecrit 1h30	Oral	3	
Littérature grecque		18		CC	Ecrit 1h30	Oral	3	
Antiquité : histoire et société		36		CC	Ecrit 1h30	Oral	3	

## PROGRAMMES DU TROISIEME SEMESTRE

### *UE1 - Transversale*

#### **Langue vivante**

*Voir présentation semestre 1.*

#### **UE Libre I**

*À choisir par l'étudiant dans le livret « Options ».*

#### **PPP1**

*Voir descriptif ci-dessous, p. 34.*

### *UE2 – Spécialisation Antiquité et Humanités (Lettres Classiques)*

#### **Littérature française**

**M. Gougelmann**

#### **Le conte fantastique en France au XIX<sup>e</sup> siècle**

Au confluent de la fantaisie hoffmannienne et du gothique anglo-saxon, le fantastique se développe en France tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, traverse les courants et inspire tant les musiciens et les peintres que les écrivains. Il peut prendre des accents romantiques, réalistes ou symbolistes, peut découler d'une vision rationnelle ou bien laisser croire à des phénomènes surnaturels. Cette prolifération est rendue possible et même est favorisée par la grande plasticité thématique et stylistique de ce registre et par son extraordinaire polysémie. Cependant, dans tous les cas, le fantastique vise à déplacer les lignes phénoménologiques, déranger les certitudes, interroger les limites du savoir. Or cette mise en crise se fait au moyen de la fiction et sollicite avant tout l'imaginaire, celui de l'écrivain comme celui du lecteur, dans le droit fil de l'étymologie qu'on prête à ce mot (du latin *phantasia* : imagination ; en grec, le terme veut dire apparition). Nous étudierons l'histoire, les formes et les fonctions du fantastique et nous nous interrogerons sur le lien privilégié qu'entretient la tonalité avec le format du récit bref. Nous nous appuierons sur différents contes, tirés pour la plupart des ouvrages suivants :

Théophile Gautier, *Contes et récits fantastiques*, éd. Buisine, Le Livre de Poche n° 6895 : « La Cafetière », « Omphale », « La Morte amoureuse », Le Pied de momie », « Arria Marcella », « Avatar », « Jettatura ».

Prosper Mérimée, *La Vénus d'Ille et autres nouvelles*, éd. Fonyi, GF, n) 1330 : « La Vénus d'Ille », « Djoûmane », « Lokis ».

Guy de Maupassant, *Le Horla et autres récits fantastiques*, éd. Bury, Le Livre de Poche, n° 840.

Pour le premier cours, les étudiant·e·s devront avoir lu les trois premiers contes de Gautier mentionnés.

#### **Dissertation**

##### **Initiation à la dissertation générale**

Première étape : de la lecture du sujet à l'élaboration d'une problématique littéraire.

## Histoire littéraire

### Mme Avellaneda

#### De la Révolution à 1900

Le cours d'histoire littéraire a pour objectif de construire une connaissance des œuvres majeures, en les situant dans leur contexte – esthétique, historique, philosophique ou politique – de création et de réception. Prenant appui sur une liste de textes canoniques, il se développera en trois temps : la première partie sera consacrée au contexte général de la création littéraire, la deuxième aux grands mouvements littéraires et esthétiques, de l'émergence du romantisme à l'esprit fin-de-siècle, et la troisième à l'évolution spécifique que connaissent les grands genres (roman, théâtre, autobiographie, poésie, essai) au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les étudiant·e·s sont invité·e·s à lire les œuvres au programme dans les éditions recommandées ci-dessous, ou dans des éditions annotées et commentées, qui les guideront dans leur lecture. Il est vivement conseillé aux étudiantes et étudiants de commencer la lecture des œuvres au programme avant le début des cours.

#### Liste de lectures :

- Balzac, *La Duchesse de Langeais*, éd. R. Fortassier, Folio classique.  
 Chateaubriand, *Le Dernier Abencérage*, in *Atala, René, Le Dernier Abencérage*, éd. P. Moreau, Folio classique.  
 Dumas, *Pauline*, éd. A.-M. Caillet-Bianco, GF.  
 Stendhal, *Le Rouge et le noir*, éd. A.-M. Meininger, Folio classique.  
 Zola, *La Curée*, éd. F.-M. Mourad, GF.  
 Baudelaire, *Le Spleen de Paris*, Folio.  
 Rimbaud, *Une saison en enfer*, in *Poésies*, éd. L. Forestier, Folio Classique.  
 Verlaine, *Romances sans paroles*, éd. A. Bernadet, GF.  
 Hugo, *Ruy Blas*, éd. P. Berthier, Folio.  
 Musset, *Lorenzaccio*, in *Lorenzaccio, On ne badine pas avec l'amour et autres pièces*, GF.  
 Sand, *Histoire de ma vie*, Tome I, éd. Damien Zanone, GF. À lire : Partie I, chapitres 1 et 2, Partie II en entier.

### UE3 – Spécialisation Langues anciennes (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)

#### Grec parcours A :

##### S. Kefallonitis

Poursuite de l'apprentissage de la langue grecque. Après un temps de révisions des connaissances acquises en première année de licence, on poursuivra l'apprentissage de la langue grecque selon une progression régulière de leçons grammaticales accompagnées de l'étude d'exemples littéraires et d'exercices.

- J.-V. Vernhes, *Hermaion, Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, édition 2003.
- Ch. Georjgin, *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hatier, [1<sup>re</sup> éd. : 1927] 1997.

#### Grec parcours B :

##### H. Olivier

- travail de traduction.
- approfondissement grammatical en morphologie et en syntaxe sur les difficultés vues en version

#### Latin parcours A :

##### R. Lorient

Ce cours s'inscrit dans la continuité de la L1 : parcours à travers les textes et la langue, assortis d'exercices systématiques, afin d'amener les étudiants à la compréhension la plus aisée possible. Il proposera des fiches

synthétiques sur tel point de grammaire et insistera particulièrement sur la maîtrise de la morphologie et de la syntaxe de base. Le travail conjuguera apprentissage et décodage en cours et exercices en autonomie sur la plateforme Moodle.

### **Latin parcours B :**

**G. van Heems**

### **Linguistique ancienne :**

#### **a) Linguistique latine : J. Hadas-Lebel**

Initiation à la phonétique latine. Présentation de la théorie benvenistienne de la racine. Étude de l'évolution des principaux sons entre l'indo-européen et le latin.

Bibliographie (indicative) : P. Monteil, *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, Nathan, 1986 ; G. Serbat, *Les Structures du latin*, 1994 ; J. Collart et L. Nadjo, *Grammaire du latin*, Que sais-je? n°1234.

#### **b) Linguistique grecque :**

**P. Luccioni**

Nous verrons les principaux traits de l'évolution du vocalisme grec ; nous présenterons les grands traits de la syntaxe des cas ; nous introduirons les notions de voix et de diathèse.

## ***UE4 – Spécialisation Antiquité et Humanités (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)***

### **Littératures anciennes**

#### **a) Littérature grecque :**

**P. Brillet-Dubois**

*Le pouvoir de la parole.* D'Homère à Isocrate, de la poésie orale à l'art des sophistes et à la rhétorique, on étudiera la place de la parole et du discours à la fois dans la culture grecque et dans les œuvres qu'elle a produites. On s'intéressera notamment à leur fonction poétique, historique, politique ou judiciaire: charmer un auditoire pour lui faire oublier ses maux, conseiller les princes, penser la réalité de façon rationnelle, dire l'idéologie de la cité, faire triompher une cause, etc.

#### **b) Littérature latine :**

**F. Garambois**

Ce cours s'articule sur l'ensemble de l'année de L2, le descriptif global vaut pour l'ensemble du cours : *Amor improbus* : les élégiaques et Virgile

En promouvant *Amor* comme valeur unique de substitution aux vertus civiques et traditionnelles du *mos maiorum*, les poètes élégiaques romains ont lancé un débat qui se voulait moral autant que poétique : Virgile y a pris part dans des textes contre-élégiaques, où il pointe l'échec d'*amor* et de sa projection idéalisée. C'est ce dialogue littéraire que nous étudierons.

Au S3, le programme portera sur la notion d'*infelix amor* dans la poésie (en particulier élégiaque).

**Antiquité, histoire et sociétés :****a) le monde grec :****S. Kefallonitis (séances 1 à 8) et H. Olivier (séances 9-12)**

*Programme* : chronologie et géographie de la Grèce antique ; arts et techniques ; institutions spartiates, institutions athéniennes ; le corps.

*Descriptif* : ce cours vise à présenter les cadres historiques et sociétaux qui déterminent les grandes phases et les grands thèmes de la civilisation hellénique antique et ce, dans toute leur extension chronologique et géographique, de manière à montrer que la civilisation grecque ne se limite pas à l'Athènes classiques des v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> s. avant J.-C., mais qu'elle s'étend dans tous le bassin méditerranéen et au-delà, et qu'elle peut, dès la Licence, être étudiée depuis la civilisation cycladique à partir du iv<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., jusqu'à la fermeture des écoles philosophiques grecques non-chrétiennes par Justinien en 529, date traditionnellement considérée comme celle de la fin de l'Antiquité.

Les thèmes au programme seront étudiés à partir de dossiers diversifiés, composés non seulement de sources textuelles, littéraires ou non, mais aussi d'autres catégories de documents qui contribuent à l'étude de l'Antiquité, en mettant à profit les acquis de l'épigraphie, de l'histoire de l'art ou de l'archéologie. Dans une perspective affirmée d'interdisciplinarité, les thèmes seront traités notamment à travers des enjeux historiques, philosophiques, anthropologiques et pragmatiques.

**b) le monde romain :****A. Fraisse**

- le pouvoir à Rome, de la république à l'empire.
- la société romaine et la question de l'esclavage
- Rome et son empire

## ORGANISATION DU QUATRIEME SEMESTRE

UE1	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE1 - Transversale</b>							<b>6</b>	<b>1</b>
<b>Langue vivante</b>		18		Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.30	Écrit 1h.30	3	3
<b>UE Libre II</b>		18		<i>Voir livret UE Libres</i>	<i>Voir livret UE Libres</i>	<i>Voir livret UE Libres</i>	2	2
<b>PPP2</b>		5,5 + Cap Avenir					2	2
UE2	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE2 – Spécialisation Lettres Classiques</b>							<b>9</b>	<b>2</b>
<b>Littérature française</b>	12	18		1 oral et 1 écrit à la maison (coef. 1) Terminal écrit : 4h. (coef. 1)	Écrit 4h.	Écrit 4h.	3	3
<b>Dissertation</b>		15		Un oral ou un écrit (coef 1) Terminal écrit 4h (coef 1)	Écrit 4h	Écrit 4h	2	
<b>Histoire Littéraire</b>	18	6		Travaux en cours de semestre (coef. 1) Terminal écrit : 2h. (coef. 3)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	4	4
UE3	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE3- Spécialisation Langues anciennes (mutualisation L2 – L3 – UJM)</b>							<b>6</b>	<b>2</b>
<b>Langue grecque</b>		36		CC	Ecrit 1h30	Oral	<b>2</b>	
<b>Langue latine</b>		36		CC	Ecrit 1h30	Oral	<b>2</b>	
<b>Linguistique ancienne Grecque Latine</b>		12 12		Terminal écrit 1 h. Terminal écrit 1 h.		Oral	<b>2</b>	
UE4	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE4 –Spécialisation Antiquité (mutualisation L2 – L3 – UJM)</b>							<b>9</b>	<b>2</b>
<b>Littérature latine</b>		18		CC	Ecrit 1h30	Oral	3	
<b>Littérature grecque</b>		18		CC	Ecrit 1h30	Oral	3	
<b>Antiquité : histoire et société</b>		36		CC	Ecrit 1h30	Oral	3	



## PROGRAMMES DU QUATRIEME SEMESTRE

### *UE1 – Transversale*

#### **Langue vivante**

*Voir présentation semestre 1*

#### **Anglais**

##### **M. Moussart**

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

#### **Programme précisé à la rentrée.**

#### **UE Libre II**

*À choisir par l'étudiant dans le livret « Options ».*

#### **PPP2**

*Voir descriptif ci-dessous, p. 34.*

### *UE2 – Spécialisation Antiquité et Humanités*

#### **Littérature française**

##### **Mme Kieffer**

#### **L'apprentissage au féminin (XX-XXI<sup>ème</sup> siècles)**

Nous entreprendrons dans ce cours une traversée de la littérature des XX-XXI<sup>ème</sup> siècles en suivant le fil directeur de l'écriture autobiographique et en centrant la focale sur les récits d'apprentissage au féminin. En lisant d'abord *Mémoires d'une jeune fille rangée* de Simone de Beauvoir, puis *Mémoire de fille*, d'Annie Ernaux, nous croiserons des perspectives spécifiquement littéraires et esthétiques avec des enjeux culturels et sociaux plus larges, d'un siècle à l'autre.

#### **Liste de lectures**

Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée* [1958], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2010.

Annie Ernaux, *Mémoire de fille* [2016], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2018.

Une bibliographie critique sera proposée au début du semestre pour vous accompagner dans vos lectures.

#### **Dissertation**

#### **Initiation à la dissertation générale**

Seconde étape : de l'élaboration d'une problématique à la rédaction d'une dissertation littéraire générale.

**Histoire littéraire et lectures**  
**Mme Lloze**

A. Jarry, *Ubu roi*  
 J. Genet, *Les Bonnes*  
 R. Char, *Fureur et mystère*  
 V. Rouzeau, *Pas revoir* suivi de *Neige rien*  
 A. Camus, *La Chute*  
 M. Duras, *La Douleur*  
 M. Tournier, *Le roi des Aulnes*  
 P. Modiano, *Villa triste*  
 S. Germain, *Le Livre des nuits*  
 S. Schwartz-Bart, *Pluie et vent sur Télumée miracle*

**UE3 – Spécialisation Langues anciennes (mutualisation L2-L3-UJM ; cours à LYON)**

**Grec parcours A :**

**P. Brillet-Dubois et Jean-Roch Letellier**

Poursuite de l'apprentissage de la langue. Le cours est partagé en deux séances: l'une est dédiée à l'apprentissage des faits grammaticaux nouveaux (morphologie, syntaxe) et à des exercices d'application, l'autre à la pratique de la version.

**Grec parcours B :**

**P. Jouanna**

Le cours de langue grecque est structuré en deux temps:

- Correction d'une version rendue ou travail dirigé sur texte préparé. Fiches d'approfondissement grammatical en morphologie et en syntaxe sur les difficultés vues en version. Exercices divers: application, rétroversion, thème.
- Lecture cursive d'un texte suivi (corpus fourni): Xénophon, *Apologie de Socrate*

Acquisition du vocabulaire grec fondamental, repérage rapide dans la phrase grecque.

NB: les instruments de travail seront présentés à la rentrée.

**Latin parcours A :**

**B. Bureau**

Ce cours s'inscrit dans la continuité de la L1 : parcours à travers les textes et la langue, assortis d'exercices systématiques, afin d'amener les étudiants à la compréhension la plus aisée possible. Il proposera des fiches synthétiques sur tel point de grammaire et insistera particulièrement sur la maîtrise de la morphologie et de la syntaxe de base. Le travail conjuguera apprentissage et décodage en cours et exercices en autonomie sur la plateforme Moodle.

**Latin parcours B :**

**C. Nicolas**

- Travail de traduction de textes de difficulté progressive en prose et en vers.
- Exercices de compréhension rapide et de rétroversion.
- Exercices de manipulation grammaticale (y compris du français au latin).
- Entraînement à la lecture cursive (compréhension rapide).

**Linguistique ancienne :****a) partie grecque :**

Initiation à la linguistique historique du grec ancien : phonétique (systèmes consonantique et vocalique) morphologie (formation des thèmes temporels).

**b) partie latine :*****UE4 – Spécialisation Antiquité (mutualisation L2-L3-UJM -- LYON)*****Littératures anciennes****a) Littérature grecque :****P. Luccioni**

Cette année, nous essaierons, à partir d'une sélection de textes, de donner un panorama des lectures d'"Homère" par les Grecs : comment l'*Illiade* et l'*Odyssee* ont-elles été lues (ou entendues) depuis l'époque archaïque jusqu'à la fin de l'Empire ?

**b) Littérature latine :****D. Vallat**

Pour le descriptif global, voir S3. Le cours de S4 portera sur « Virgile et les élégiaques: un dialogue littéraire ».

**Antiquité histoire et sociétés :****a) Partie latine :****M. Bretin-Chabrol**

À partir de documents distribués et présentés en cours, nous travaillerons sur trois grands thèmes: la religion romaine traditionnelle (principes, calendrier, les lieux et les rituels); la maison romaine (à la ville ou à la campagne; son ornementation; ses jardins); la famille et l'éducation.

**b) partie grecque :**

*Faire société, avec les dieux*

Thème général décliné en 3 sous-thèmes qui se recoupent, la dimension religieuse étant toujours présente, au premier ou à l'arrière-plan :

- La religion dans la société : des lieux et des rituels
  - à l'échelle de la cité : l'exemple d'Athènes : types de cultes et de sanctuaires. Répartition dans la cité (en ville et à la campagne)
  - à une échelle régionale : Délos sanctuaire des Ioniens (et des Athéniens)
  - un exemple de sanctuaire panhellénique : Delphes
- *Agôn* : esprit de compétition ; les concours (de toutes espèces) ; la célébration de la victoire et des vainqueurs
- Formes genrées de sociabilité et rituels : le banquet ; les Thesmophories ; les *Adônia*

## PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP)

### Objectifs

- Définir ou préciser un projet personnel et professionnel
- Confronter ce projet aux réalités du monde du travail
- Développer une attitude critique vis-à-vis des informations reçues
- Adopter une démarche active face à l'enseignement

### Déroulement du module (5h30 en groupe, 2h Cap Avenir)

#### **Étape 1 : Enseignant-e en groupe (environ 12 étudiant-es par groupe)**

- Présentation de la démarche
- Présentation des projets de recherche des étudiant-e-s et distribution des fiches.
- Présentation du Mooc 7 « Trouver le job de mes rêves »

#### **Étape 2 : Cap Avenir (2 h.)**

- CM (1h) de présentation sur la filière et ses débouchés
- Atelier de recherche documentaire en groupe (1h) sous la conduite d'un-e professionnel-le de l'orientation. Découverte des outils de recherche, repérage des documents nécessaires à la construction du projet.

#### **Étape 3 : Enseignant-e en groupe** Bilan d'étape de la recherche documentaire et préparation de l'interview du professionnel.

##### **- Réalisation d'une interview**

- Afin de confronter les informations trouvées au monde du travail, le dossier s'appuie sur l'interview d'un professionnel. Selon la disponibilité des professionnels, l'interview peut se faire directement, par e-mail ou par webcam.

##### **- Séance facultative : Cap Avenir (2 h.)**

Atelier de préparation au CV et à la rédaction d'une lettre de motivation. Cet atelier ne sera pas évalué.

#### **Étape 4 : Enseignant-e en groupe (en fin de semestre)**

- Un oral

Chaque étudiant-e présente son projet oralement en dix minutes environ, éventuellement avec un support visuel (PowerPoint).

- Un écrit (remis à l'enseignant-e le jour de la soutenance)

Rédaction d'une synthèse en une page recto verso minimum où l'étudiant-e tire les conclusions de sa recherche et donne une appréciation personnelle où, entre autres, il confronte la documentation et les informations reçues et précise sa position. Les différents documents du parcours (forum, interview, documents liés au métier) sont joints en annexes.

### Évaluation

Le dossier « projet personnel et professionnel » fait l'objet d'une validation et donne lieu à l'attribution de crédits ECTS dans le cadre du semestre 4 de licence.

La note reçue prend en compte :

- l'assiduité aux séances : 2 h avec Cap Avenir et 5h30 avec l'enseignant-e (points de pénalités pour absences non justifiées)
- la séance de présentation orale rendant compte de la démarche entreprise
- la synthèse écrite

Les étudiant-e-s inscrit-e-s en bloqué doivent prendre contact avec l'enseignant-e responsable de semestre ou d'année.

Pas d'examen de rattrapage.

## ORGANISATION DU CINQUIEME SEMESTRE

UE1	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE1 – Spécialité Lettres</b>							<b>9</b>	<b>2</b>
<b>Littérature française</b> - <i>cours A</i> : à choisir parmi Litt. XVI <sup>e</sup> , XVII <sup>e</sup> , XVIII <sup>e</sup> , XIX <sup>e</sup> , XX <sup>e</sup> s.  - <i>cours B</i> : à choisir parmi Litt. XVI <sup>e</sup> , XVII <sup>e</sup> , XVIII <sup>e</sup> , XIX <sup>e</sup> , XX <sup>e</sup> s.	12	6		Exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h., commun aux 5 cours (coef. 2)	1 écrit à rendre (coef 1) et 1 terminal écrit commun : 4h. (coef 2)	1 écrit : 4h., commun aux 5 cours	3	
	12	6		Exercice pratique (coef. 1) - terminal écrit : 4h., commun aux 5 cours (coef. 2)	1 écrit à rendre (coef 1) et 1 terminal écrit commun : 4h. (coef 2)	1 écrit : 4h., commun aux 5 cours		
<b>Littérature latine (mutualisation L2 – L3 – UJM)</b>	24			Terminal oral		Oral	3	
<b>Littérature grecque (mutualisation L2 – L3 – UJM)</b>	24			Terminal oral		Oral	3	
UE2 -A	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE2 A- Module Premier degré</b>							<b>9</b>	<b>2</b>
<b>Grammaire et didactique de la langue</b>		24		- travaux écrits	Écrit 1h.30	Écrit 1h.30	3	1
<b>Synthèse de documents</b>		18		- un écrit ou un oral (coef. 1) - terminal écrit : 2h.30 (coef. 1)	Écrit 2h.30	Écrit 2h.30	3	1
<b>Culture générale</b>		18		- Oral et tests de connaissance	- écrit : 1h.30	Écrit 1h.30	3	1
UE2 - B	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE2 B- Module Second degré Lettres Classiques</b>							<b>9</b>	<b>2</b>

<i>(mutualisation L2-L3-UJM)</i>								
<b>Langue latine</b>		30		Terminal écrit 3h		Oral	3	
<b>Langue grecque</b>		30		Terminal écrit 3h		Oral.	3	
<b>Linguistique Grecque Latine</b>	18 12			Terminal écrit 2h		Oral	3	
<b>UE3</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapage</b>	<b>Ects</b>	<b>Coef.</b>
<b>UE3- Langue vivante</b>							<b>3</b>	<b>1</b>
<b>Langue vivante</b>		18		Travaux en cours de semestre	Écrit 1h. 30	Écrit 1h. 30	3	
<b>UE4</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapage</b>	<b>Ects</b>	<b>Coef.</b>
<b>UE4 – Option Lettres Classiques 1 cours</b>							<b>3</b>	<b>1</b>
<b>Histoire de la langue</b>	12	6		Écrits en cours de semestre	Écrit 2h.	Écrit 2h	3	
<b>Littérature médiévale</b>	12	6		Écrits en cours de semestre	Écrit 2h.30	Écrit 2h	3	

<b>UE5</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapage</b>	<b>Ects</b>	<b>Coef.</b>
<b>UE5- Préprofessionnalisation</b>							<b>6</b>	<b>1</b>
<b>PE</b> - <i>Histoire du système éducatif</i> - <i>Mathématiques</i>		18 18		Écrit maison  un écrit (coef. 1) + un terminal écrit (coef. 2)	Écrit  1 écrit 1 h	Oral  1 écrit 1 h	3 3	
<b>Ou PCL</b> - Histoire et théorie des genres littéraires - <i>Initiation à la Recherche (Séminaire spécifique. du Master2 R de Lettres)</i>	12	6		Terminal écrit : 2h.  Écrit	Écrit 2h.  Écrit à rendre après le séminaire	Écrit 2h.  Reprise de l'écrit	4 2	
<b>Ou FLE</b>								

## PROGRAMMES DU CINQUIEME SEMESTRE

### *UE1 Spécialité Lettres*

#### Littérature française

##### *Cours A et B à choisir parmi :*

##### **Littérature du XVI<sup>e</sup> siècle**

##### **Mme Rajchenbach**

##### **Pierre de Ronsard, *Discours des misères de ce temps***

Quelle place pour le poète pris au cœur des conflits religieux et poétiques de son époque ? Le poète possède-t-il quelque influence sur la politique d'un monarque confronté à la montée des dissensions religieuses dans son Royaume ? La parole poétique peut-elle s'ancrer dans l'histoire ? Les *Discours des misères de ce temps*, publiés essentiellement en 1562-1563, marquent l'investissement politique volontariste d'un poète n'hésitant pas à s'engager dans les polémiques entre catholiques et protestants, à l'orée des guerres de religion. Le cours s'attachera à lire ces textes en les réinscrivant dans le contexte tumultueux d'une guerre civile, tout en réfléchissant à l'invention d'une nouvelle forme poétique qui permette de repenser le rôle du poète dans la cité.

Pierre de Ronsard, *Discours. Derniers vers*, éd. Yvonne Bellenger, Paris, GF Flammarion, 1979 (textes p. 51-154)  
Les étudiant.e.s doivent avoir lu l'ouvrage pour le premier cours et l'apporter à chaque séance.

*Lectures de Ronsard : « Discours des misères de ce temps »*, éd. Emmanuel Buron et Julien Gœury, Rennes, Presses de l'Université de Rennes, 2009.

LOMBART Nicolas, THOREL Mathilde, POUHEY-MOUNOU Anne-Pascale, *Ronsard. Discours des misères de ce temps*, Paris, Atlande, 2009.

##### **Littérature du XVII<sup>e</sup> siècle**

##### **Mme Reguig**

##### **« La colère suffit et vaut un Apollon », Boileau et l'indignation sublime**

Au milieu des années 1650, le jeune et turbulent Nicolas Boileau-Despréaux s'engage dans l'écriture poétique par la voie de la satire qu'il pratiquera toute sa vie. Le genre lui permet d'exprimer, avec verve et humour, une colère poétique qui refuse les compromissions auxquelles se livrent les auteurs de son temps qui flattent avec emphase ou se perdent dans les petites pièces mondaines. Dans les *Satires*, le poète ridiculise, en les citant nommément, bien des puissants, académiciens, archevêques, auteurs gratifiés par le mécénat royal : Boileau devient un danger public en ce qu'il semble s'émanciper de tout respect à l'égard des hiérarchies et pouvoirs sociaux. En réalité, à travers ces noms d'auteurs, Boileau attaque des positions esthétiques : l'ambition de la satire est de prendre pour objet la littérature elle-même et de dessiner un idéal que les quatre chants de l'*Art poétique* désigneront par le mot de « sublime ».

Corpus (lecture indispensable avant le début du cours) : *Satires, Art poétique*, éd. J.-P. Collinet, Paris, Gallimard, 1985.

##### **Littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle**

##### **Mme Bahier-Porte**

##### **Le philosophe et le musicien - Diderot, *Le Neveu de Rameau***

*Le Neveu de Rameau* est une œuvre singulière, sans doute rédigée dès 1761, jamais publiée du vivant de Diderot, qui y règle ses comptes grâce au genre plastique de la satire. Elle relate une conversation énergique entre le philosophe, « Moi », et « Lui », Rameau, neveu du célèbre musicien, marginal et cynique. Renouvelant profondément le dialogue philosophique, tendant à la pantomime théâtrale, le texte permet d'aborder les questions

essentielles de son temps : le Beau, la morale, l'argent, l'éducation des enfants, la vie en société sans jamais trancher entre les deux visions du monde qui s'affrontent.

Édition : Diderot, *Le Neveu de Rameau*, éd. Jean-Claude Bonnet, Garnier Flammarion, 2013.

## **Littérature du XIX<sup>e</sup> siècle**

### **M. Gougelmann**

#### **Jules Laforgue, ou la « poésie nouvelle »**

Hanté par le « besoin d'échapper à l'ennui », Jules Laforgue (1860-1887) conçoit l'art comme le lieu où combattre les conventions stérilisantes, les normes éthiques et esthétiques et les idées toutes faites. Ennemi de la redite, pourfendeur de clichés, rétif aux contraintes autres que celles fixées par lui-même, le poète iconoclaste choisit la nuit contre le jour, le rire contre la pompe, et célèbre « l'éphémère » et « l'anarchie même de la vie ». Ce goût du neuf et de la marge remet en cause les formes discursives communes et instituées : il s'agit de « saigner le Silence, // secouer l'exil des causeries » (« Complaintes sur certains ennuis ») et, en se jouant des « mots de la tribu » (Mallarmé), faire entendre une parole indépendante, unique et créative. L'œuvre de Jules Laforgue pose la question de la singularité et de la modernité poétique. Elle interroge la possibilité effective de s'émanciper des traditions littéraires et de l'usage courant du langage. La lecture de certains poèmes nous permettra donc de réfléchir à cet effort d'originalité tout en montrant qu'il s'inscrit dans un moment de l'histoire littéraire, moment « symboliste », marqué par le souci profond d'un renouvellement de l'expression et des représentations. Le recueil sur lequel nous nous appuierons est :

Jules Laforgue, *L'Imitation de Notre-Dame la Lune. Des Fleurs de bonne volonté. Derniers vers*, Poésie/Gallimard.

## **Littérature du XX<sup>e</sup> siècle**

### **Mme Lloze**

#### **La Modernité poétique : un « lyrisme de la réalité » ?...**

A travers une analyse des œuvres d'Apollinaire et de Sacré, nous interrogerons la notion de modernité. Et plus précisément les manières (en vers comme en prose poétique) qu'a l'écriture lyrique d'explorer et de « redéfinir » la subjectivité, l'identité, comme ses capacités à donner à voir les métamorphoses sociales et culturelles autant qu'à révéler les imaginaires nouveaux des XX et XXI. On s'attardera ainsi sur la notion, chère à Apollinaire comme à Sacré, de « poésie de circonstance », et tout particulièrement sur le rapport au paysage (urbain, industriel, naturel, ...) généré ici.

Apollinaire, *Alcools*

Sacré, *Figures qui bougent un peu*

### ***Littérature grecque : (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)***

#### **C. Broc-Schmezer**

*Odyssée*, Chant XIII

Après un rappel des grands traits de la question homérique, le cours visera à faire entrer véritablement dans la musique et dans la langue d'Homère, en procédant à la traduction et au commentaire du chant XIII, où Ulysse termine son séjour chez les Phéaciens et aborde à Ithaque. Pour l'examen, il sera demandé de bien connaître l'Odyssée (en Français...) et d'être capable de traduire et de commenter une vingtaine de lignes choisies dans l'ensemble du Chant XIII.



Bibliographie : J. Bérard, H. Goube, R. Langumier, Homère, *Odyssée* (chants I, V-VII, XI-XII, XIV, XXI-XXIII), Classiques Hachette, 4e éd., 1985 ; Homère, *L'Odyssée*, trad. de Philippe Jaccottet, La Découverte, 1982 ; S. Saïd, *Homère et l'Odyssée*, Belin, Sujets, 1998 ; J. de Romilly, *Homère, Que sais-je ?*, PUF, 2014/1985

### ***Littérature latine : (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)***

#### **A. Canellis**

Le cours proposera une série de textes des Pères de l'Église, en particulier de Jérôme de Stridon et d'Ambroise de Milan.

Les textes assez longs seront fournis en latin et en traduction française ; seule une courte partie sera à traduire ; le reste du texte pourra être lu, cursivement, en cours.

### ***UE2 A – Module Premier degré***

#### **Grammaire et didactique de la langue**

**Mme Laferrière**

Ce cours propose une préparation à l'épreuve écrite de français du CRPE (deuxième partie : « Connaissance de la langue ») en faisant alterner révisions méthodiques en langue française et entraînements à l'épreuve-type (questions orthographiques, morphosyntaxiques, lexicales...).

Quelques éléments bibliographiques :

- Kannas Claude, *Bescherelle. L'orthographe pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Laurent Nicolas, Delaunay Bénédicte (dir.), *Bescherelle : la conjugaison pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Laurent Nicolas, Delaunay Bénédicte, *Bescherelle. La grammaire pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Mercier-Leca Florence, *35 questions de grammaire française. Exercices et corrigés*, 2<sup>ème</sup> édition, Armand Colin, « Cursus », 2010.
- Pellat Jean-Christophe (dir.), *Quelle grammaire enseigner ?*, Paris, Hatier, 2009.

#### **Synthèse de documents**

**Mme Bouanda**

Préparation à l'épreuve de synthèse du CRPE à partir de textes portant sur des thèmes divers et permettant d'aborder quelques problématiques de la culture générale.

#### **Culture générale**

**M. Blandin**

Ce cours a pour but un renforcement de la culture générale des étudiant-e-s. Il sera particulièrement utile à celles et ceux qui se destinent à passer les concours d'enseignement, notamment aux futur-e-s professeur-e-s des écoles ; on s'attachera à travailler sur des sujets que ces dernier-e-s pourront être amené-e-s à enseigner. Ce cours est également recommandé à toutes celles et tous ceux qui préparent un concours administratif.

## **UE2 B – Module Second degré Lettres Classiques (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)**

### **Langue grecque pour spécialistes : jeudi 14h-17h**

**J. Schneider**

Proposition de versions grecques (avec phrases de thème d'imitation) et d'exercices de lecture cursive, en reprenant ou complétant les acquis grammaticaux des deux premières années.

### **Langue latine pour spécialistes : mercredi 13h-16h**

**S. Giovanni**

### **Linguistique ancienne :**

#### **a) linguistique grecque : jeudi 10h-11h**

**I. Boehm**

À partir d'une approche de textes de prose et de poésie très variés, étudiés dans leur contexte chronologique et dialectal, on approfondira et on complètera les connaissances acquises en phonétique, morphologie, syntaxe et sémantique. Toutes les références bibliographiques ainsi que les textes seront donnés en cours.

#### **b) Linguistique latine : mercredi 16h-17h30 J. Hadas-Label**

Ce cours propose une initiation à la morphologie nominale (les cinq déclinaisons) et verbale (les cinq conjugaisons) du latin classique. Grâce à la comparaison avec d'autres langues indo-européennes (surtout avec le grec), on essaiera de comprendre comment les systèmes nominal et verbal du latin se sont formés.

## **UE3 – Langue vivante**

**M. Moussart**

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

### **LV1 – Allemand, espagnol ou italien.**

*Voir semestre 1.*

Allemand : cours à choisir en LEA allemand.

Espagnol et italien : cours jeudi 17h.-18h.30.

## *UE4 – Option Lettres classiques*

### **Histoire de la langue**

#### **M. Manen**

Texte : *Le Roman de la Rose*, éd. A. Strubel, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Lettres gothiques », 1992.

Étude grammaticale : Le groupe nominal.

- Morphologie en diachronie : Formation des morphèmes flexionnels et des alternances de bases.
  - Syntaxe : L'emploi des possessifs. L'emploi des démonstratifs.
  - Phonétique : Évolution spontanée des voyelles. Évolution spontanée des consonnes finales. Sonorisation et spirantisation des consonnes intervocaliques. La vocalisation de [l] implosif et l'évolution conditionnée de la voyelle précédente. La nasalisation.
  - Lexicologie : étude synchronique et diachronique de quelques vocables (prog. à préciser).
- Évaluation sous la forme de deux devoirs en classe.

## **OU**

### **Littérature médiévale**

#### **Mme Martineau**

Marie de France, *Lais*, éd. Karl WARNKE, trad., présent. et notes de Laurence HARF-LANCNER, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Lettres Gothiques ».

Achat et lecture fortement recommandés :

*Lais féeriques des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, éd. Alexandre MICHA, Paris, Flammarion, coll. « GF-Flammarion ».

Certains de ces *Lais*, anonymes, traitent parfois du même sujet que ceux de Marie de France (par exemple, le loup-garou). La lecture comparée des deux versions est très utile.

**UE5 - Préprofessionnalisation****OPTION PRÉPROFESSIONNALISANTE L3 LETTRES & LLCER  
INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ****Semestre 5 :****CM 18 h, « Histoire du système éducatif », M. Masson**

Ce cours consistera en une sensibilisation au(x) métier(s) de l'enseignement en les présentant dans le détail et en abordant les différentes perspectives d'évolution. Il s'agira de construire une vision pragmatique et réaliste et d'aborder des questions éducatives du point de vue de l'enseignant. Pour cela nous examinerons le métier d'enseignant sous différents angles (institutionnels, sociologique, psychologique, éthique...)

**Contrôle des connaissances :** travail à la maison ; rattrapage : un oral.

**TD 18 h, Mathématiques, Mme Canon**

**Contrôle des connaissances :** continu : un écrit (coef. 1) + un terminal écrit (coef. 2)

Bloqué : écrit 1 h ; Rattrapage : écrit 1 h

**Semestre 6**

**Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire** d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile, certificat médical (voir la rubrique « précisions importantes » ci-dessous).

**TD (10 h), 1 ou 2 groupes, Mme Pujolas**

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

**Rapport de stage :** il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant-e en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD.

**Contrôle des connaissances :**

- le rapport de stage est noté par l'enseignant-e responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant.
- Valeur : **2 à 4 crédits ECTS selon les filières**
- Pas de session de rattrapage

**Responsabilité administrative :**

Responsable de l'option : M. Julien MASSON

✉ : julien.masson@univ-lyon1.fr

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

**Précisions importantes sur le stage****Un stage d'observation**

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

**Temporalité**

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

**Procédure administrative :**

La convention de stage est reçue en échange, en quatre exemplaires à remplir, signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage : un exemplaire pour l'étudiant (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

**PCL OPTION PREPROFESSIONNALISATION ENSEIGNEMENT DU 2<sup>ND</sup> DEGRE**
**Histoire et théorie des genres**  
**Mme Kieffer**

Le but de ce cours est de comprendre la hiérarchisation des œuvres telle qu'elle s'opère historiquement selon des catégories de genres (de la *Poétique* d'Aristote aux débats contemporains sur l'éventuelle agonie des genres), de discerner les principaux critères de classification dans leur dimension descriptive et prescriptive et de mettre à l'épreuve, à l'aide d'exemples tirés d'un corpus proprement littéraire, la pertinence des lignes de partage théoriquement établies.

Lecture conseillée pour commencer :

Dominique Combe, *Les Genres littéraires*, Hachette supérieur, « Contours littéraires », 1992.

**Initiation à la Recherche** (Séminaire spécifique du Master 2 Recherche)  
**Séminaire spécifique de l'IHRIM** (date à venir)

**Temporalités littéraires**

Comme donnée de l'écriture, le temps est à la fois cadre et matière de son déploiement. Le séminaire de l'IHRIM se propose de mener une réflexion, ouverte dans de multiples directions, sur le traitement du temps dans les textes littéraires. Sur des corpus allant du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, on s'interrogera ainsi sur la question de la représentation fictionnelle du temps, en particulier dans son rapport éventuel avec la représentation de la chronologie historique, mais aussi sur la question du rythme de la fiction et sur l'expérience proprement poétique de la temporalité.

Responsable : Delphine Reguig ([delphine.reguig@univ-st-etienne.fr](mailto:delphine.reguig@univ-st-etienne.fr))

**OPTION FLE**

Voir le descriptif plus bas.

## ORGANISATION DU SIXIEME SEMESTRE

UE1	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
<b>UE1 – Spécialité Lettres</b>							<b>9</b>	<b>2</b>
<b>Littérature française</b> - <i>cours A</i> : à choisir parmi Litt. XVI <sup>e</sup> , XVII <sup>e</sup> , XVIII <sup>e</sup> , XIX <sup>e</sup> , XX <sup>e</sup> s.  - <i>cours B</i> : à choisir parmi Litt. XVI <sup>e</sup> , XVII <sup>e</sup> , XVIII <sup>e</sup> , XIX <sup>e</sup> , XX <sup>e</sup> s.	12	6		Exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h., commun aux 5 cours (coef. 2)	1 écrit à rendre (coef 1) et 1 terminal écrit commun : 4h. (coef 2)	1 écrit : 4h., commun aux 5 cours	3	
	12	6		Exercice pratique (coef. 1) - terminal écrit : 4h., commun aux 5 cours (coef. 2)	1 écrit à rendre (coef 1) et 1 terminal écrit commun : 4h. (coef 2)	1 écrit : 4h., commun aux 5 cours		
<b>Littérature latine (mutualisation L2-L3-UJM)</b>	24			Terminal oral		Oral	3	
<b>Littérature grecque (mutualisation L2-L3-UJM)</b>	24			Terminal oral		Oral	3	
<b>UE2 -A</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapage</b>	<b>Ects</b>	<b>Coef.</b>
<b>UE2 A- Module Premier degré</b>							<b>9</b>	<b>2</b>
<b>Grammaire et didactique de la langue</b>		24		Travaux écrits	Écrit 1h.30	Écrit 2h.	3	
<b>Culture générale</b>		18		Écrit en cours de semestre	Écrit 1h.30	Écrit 1h.30	3	
<b>Mathématiques</b>		18		Écrit en cours de semestre	Écrit 1h 30	Écrit 1h 30	3	
<b>UE2 - B</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Rattrapage</b>	<b>Ects</b>	<b>Coef.</b>
<b>UE2 B- Module Second degré Lettres Classiques (mutualisation L2-L3-UJM)</b>							<b>9</b>	<b>2</b>
<b>Langue grecque</b>		30		Terminal écrit 4h		Oral	3	



## PROGRAMMES DU SIXIEME SEMESTRE

### UE1

#### *Littérature française*

**Cours A et B à choisir parmi :**

#### **Littérature du XVI<sup>e</sup> siècle**

**Mme Rajchenbach**

##### **Étienne de La Boétie, *Discours de la servitude volontaire* :**

« Pour ce coup je ne voudrais sinon entendre comme il se peut faire que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations endurent quelque fois un tyran seul, qui n'a puissance que celle qu'ils lui donnent [...] » Telle est la question qui inaugure le brûlot rédigé par un jeune parlementaire au cœur du XVI<sup>e</sup> siècle, qui servit de support à la réflexion des monarchomaques à travers les siècles et qui résonne encore à nos oreilles. Nous nous pencherons sur un texte qui soulève à la fois des questions d'histoire des idées (qu'est-ce qui permet l'exercice pouvoir tyrannique d'un seul face à tout un peuple ?), de renouvellement des genres littéraires, autour du discours, et de réflexion sur la langue française.

La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*, éd. Simone Goyard-Fabre, Paris, GF Flammarion, 1983.

Les étudiant.e.s doivent avoir lu l'ouvrage pour le premier cours et l'apporter à chaque séance.

- GUERRIER Olivier, BOULET Michaël, THOREL Mathilde, *La Boétie. De la servitude volontaire ou Contr'un*, Paris, Atlande, 2015.

- KNOP Déborah et BALSAMO Jean, *De la servitude volontaire. Rhétorique et politique en France sous les derniers Valois*, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2014.

#### **Littérature du XVII<sup>e</sup> siècle**

**Mme Reguig**

##### **Fable merveilleuse et aventure politique au XVII<sup>e</sup> siècle**

À la toute fin du XVII<sup>e</sup> siècle, alors que son rayonnement décline, Louis XIV confie à Fénelon le soin d'instruire son petit-fils, le duc de Bourgogne. Fénelon sublime sa tâche pédagogique en offrant au futur roi une narration en forme de fable homérique. Entre l'épopée et le roman, son œuvre raconte les aventures du jeune Télémaque, parti à la recherche de son père, Ulysse, et accompagné de Mentor, incarnation de la parfaite Sagesse. Le voyage initiatique se transforme en itinéraire spirituel. En recourant à l'allégorie, Fénelon donne à lire les leçons politiques fondamentales qui doivent permettre au futur roi de gouverner avec justice et clairvoyance.

L'étude sera consacrée à l'œuvre de Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, éd. J. Le Brun, Folio, Gallimard, 1995 (lecture indispensable avant le début du cours).

#### **Littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle**

**Mme Bahier-Porte**

##### **Beaumarchais, du rire aux larmes**

Plaidant pour le retour à la « franche gaieté » au théâtre où les larmes ont remplacé le rire avec l'avènement du « genre sérieux », Beaumarchais donne *Le Barbier de Séville* en 1775. Le mariage du comte Almaviva et de Rosine constitue toutefois moins le dénouement de la comédie que le début d'un « roman de la famille Almaviva » qui se poursuit avec *Le Mariage de Figaro* (1784) puis *La Mère coupable* (1792). L'étude des deux dernières pièces de cette « trilogie » permettra de comprendre l'évolution du genre comique au XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout la manière dont Beaumarchais envisage la comédie, qu'elle soit « gaie » ou « sérieuse », comme un observatoire des aspirations humaines aux prises avec la société, l'histoire, les passions et les désirs.

Toute édition convient. L'édition Folio (éd. P. Larthomas, 1984) a l'intérêt de réunir les deux pièces étudiées, l'édition Garnier Flammarion, plus ancienne (éd. R. Pomeau, 1965) réunit les trois pièces. Il est vivement conseillé, en tout état de cause, de lire *Le Barbier de Séville*.



## Littérature du XIX<sup>e</sup> siècle

M. Roulin

### « Le roman, le je » : fables romantiques de la personne

Dans de courts récits à la première personne, entre confession et introspection douloureuse, les romantiques ont exploré les tourments du « moi ». Tourments d'un moi livré à l'éros et à la mélancolie, engagé dans un corps-à-corps avec les pulsions de mort, habité par la nostalgie de l'enfance et du passé perdu, confronté à la violence d'une société aliénante et hanté par la peur de la désagrégation de l'individu. C'est dans cette perspective et dans une réflexion sur la poétique du récit personnel, sur « le roman, le je » (Ph. Forest), aux frontières de l'autobiographie et de ce qu'on a appelé plus récemment l'autofiction que nous aborderons quatre œuvres majeures du romantisme français.

#### Textes :

- François-René de CHATEAUBRIAND, *René*, éd. J.-Cl. Berchet, GF
- Benjamin CONSTANT, *Adolphe*, éd. J.-M. Roulin, GF.
- Claire de DURAS, *Ourika*, éd. B. Craveri, GF.
- Gérard de NERVAL, *Sylvie* dans *Les Filles du feu*, éd. J. Bony, GF.

## Littérature du XX<sup>e</sup> siècle

Mme Kieffer

### Littérature exposée, littérature adressée : autour d'Olivia Rosenthal

Ce cours se présente comme une étude de cas, pour une introduction à des enjeux fondamentaux de la littérature française contemporaine. Il est centré sur le travail d'Olivia Rosenthal (1965-), qui associe écriture narrative, écriture essayistique à tendance autobiographique, récits de témoignages, et enfin, résidences d'artiste et performances publiques. Cette plasticité essentielle pose la question des *lieux* de la littérature aujourd'hui (notamment lorsqu'elle naît hors du livre), et de ses *media* – de l'écriture à la voix, de la fiction à l'entretien inspiré des méthodes de la sociologie.

#### Liste de lectures

Olivia Rosenthal, *Que font les rennes après Noël ?* [2010], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2012.  
Olivia Rosenthal, *Ils ne sont pour rien dans mes larmes*, Paris, Verticales. coll. « Minimales », 2012.

Une bibliographie critique sera proposée au début du semestre pour vous accompagner dans vos lectures.

### *Littérature grecque : (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)*

#### J. Schneider

Le cours proposera six séances sur Démosthène, Sur les affaires de la Chersonèse, dans le volume II de l'édition CUF des Harangues (6 séances) et six séances sur Lucien, Timon ou le misanthrope, dans le volume III de l'édition CUF de Lucien.

### *Littérature latine : (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)*

#### B. Bureau

Claudien, de Raptu Proserpinae (L'enlèvement de Proserpine).

L'œuvre, inachevée à la fin du livre 3, raconte le mythe de Proserpine et Pluton et la quête de Cérès pour retrouver sa fille. C'est à la fois une épopée mythologique et sans doute une sorte de manifeste en faveur des cultes

traditionnels. L'œuvre sera lue intégralement, sous la forme de segments longs, dans lesquels on expliquera en détail un extrait d'une trentaine de vers et traitera le reste sous forme d'étude littéraire.

NB-les préfaces ne font pas partie des textes au programme : elles seront lues, mais ne feront pas partie des textes d'examen.

Le texte est disponible sur le site Musisque deoque (<http://www.mqdq.it/public/index/index>) à compléter par l'édition de la CUF (J.-L. Charlet).

## **UE2-A Module Premier degré**

### **Grammaire et didactique de la langue**

**Mme Laferrière**

Ce cours propose une préparation à l'épreuve écrite de français du CRPE (deuxième partie : « Connaissance de la langue ») en faisant alterner révisions méthodiques en langue française et entraînements à l'épreuve-type (questions orthographiques, morphosyntaxiques, lexicales...).

Quelques éléments bibliographiques :

- Kannas Claude, *Bescherelle. L'orthographe pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Laurent Nicolas, Delaunay Bénédicte (dir.), *Bescherelle : la conjugaison pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Laurent Nicolas, Delaunay Bénédicte, *Bescherelle. La grammaire pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Mercier-Leca Florence, 35 questions de grammaire française. Exercices et corrigés, 2ème édition, Armand Colin, coll. "Cursus", 2010.
- Pellat Jean-Christophe (dir.), *Quelle grammaire enseigner ?*, Paris, Hatier, 2009.

### **Culture générale**

**Mme Rajchenbach**

Ce cours a pour but un renforcement de la culture générale des étudiant-e-s. Il sera particulièrement utile à celles et ceux qui se destinent à passer les concours d'enseignement, notamment aux futur-e-s professeur-e-s des écoles ; on s'attachera à travailler sur des sujets que ces dernier-e-s pourront être amené-e-s à enseigner. Ce cours est également recommandé à toutes celles et tous ceux qui préparent un concours administratif.

### **Mathématiques**

**Mme Canon**

Ce cours fait suite à celui offert dans le cadre de la préprofessionnalisation au semestre 5.

Préparation au concours du CRPE et au métier de professeur des écoles.

## **UE2 – B Module Second degré Lettres Classiques (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)**

### **Langue grecque pour spécialistes : version et lecture cursive P. Jouanna**

La première partie du cours est un entraînement à la version grecque, suivant le rythme d'une version par quinzaine d'un niveau de difficulté progressif (longueur, langue). Le cours de version est complété par des exercices de rétroversion et de thème d'imitation à partir des textes proposés.

La seconde partie du cours est consacrée à la lecture cursive d'extraits suivis de deux œuvres:

Poésie dramatique: Euripide, *Iphigénie à Aulis*

Prose attique: Isocrate, *Éloge d'Hélène*

L'objectif de ce cours est de traduire oralement à un rythme rapide les extraits afin d'apprendre à entrer rapidement dans la phrase grecque. Les textes ne feront pas l'objet d'un commentaire littéraire; il sera donc

demandé aux étudiants de les avoir lus en traduction au préalable. Le corpus des extraits sera fourni en début de semestre.

L'ensemble de ce cours de langue grecque pour spécialistes a une finalité triple: l'acquisition de vocabulaire courant, la familiarisation aux tours syntaxiques les plus courants, le travail littéraire de traduction proprement dit.

*Instruments de travail:*

1. Une grammaire normative. Au choix: Ragon-Dain, Allard et Feuillâtre, J. Bertrand. Si vous hésitez, une description plus précise de chaque ouvrage vous sera faite lors du premier cours.
2. BIZOS, M., *Syntaxe grecque*, Paris, 1947 (régulièrement rééditée depuis)
3. Dictionnaire bilingue de A. BAILLY

### **Langue latine pour spécialistes :**

#### **F. Garambois**

Dernière phase de la progression dans l'acquisition de la langue latine, ce semestre est surtout consacré à la traduction des textes (le commentaire et l'histoire littéraire n'interviennent que secondairement) ; il est l'occasion de vérifier en situation de texte les acquis grammaticaux des années précédentes.

### **Linguistique ancienne :**

#### **a) linguistique grecque : jeudi 14h-15h30**

##### **I. Boehm**

Compléments et renforcement des connaissances en linguistique diachronique de la langue grecque, phonétique, morphologie (nominale et verbale) et syntaxe. Ce sera l'occasion d'appliquer ces connaissances à des textes de poésie archaïque (Homère, Hésiode).

#### **b) Linguistique latine : mercredi 13h-14h**

##### **J. Hadas-Lebel**

Ce cours propose une histoire du latin à partir des origines pré-littéraires de cette langue (documents épigraphiques) jusqu'à l'époque tardive (IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.). Notre approche consistera à montrer les caractéristiques fondamentales d'un certain nombre de textes représentatifs, qui seront étudiés en fonction des changements phonétiques et morphologiques, ainsi que des variations sociolinguistiques.

## ***UE3 – Langue vivante***

### **Langue vivante**

#### **LV1 – Anglais**

##### **M. Moussart**

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian*, *The Independent*, *The Times*, *The New York Times*, *Newsweek*, *Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

## *UE4 Options*

### **Littératures et cultures**

**Mme Lloze**

En complément des cours d'Histoire littéraire de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> année, nous nous interrogerons sur la notion de « champ littéraire » et sur son fonctionnement, sur la question du canon et de la place, le plus souvent minorée, qu'occupent certaines écritures dans le domaine littéraire. On pourra travailler ainsi sur l'absence de nombre de grandes autrices trop souvent écartées des histoires littéraires, sur les littératures dites « francophones », sur le polar, la littérature de jeunesse... C'est donc au parcours de ces écritures « invisibles » (B. Mouralis), de ces « territoires de langue » (A. Djébar) partagée, de ces littératures également de « voleurs de langue », de ce français de « plein air » (C.-F. Ramuz) d'une extrême richesse en fait que nous consacrerons l'essentiel du cours. (Textes fournis en dossier).

## **OU**

### **Histoire de la langue**

**Jean-Christophe Pitavy**

Texte : *Le Roman d'Eneas*, édition critique, traduction, présentation et notes d'Aimé Petit, Paris, Le Livre de Poche, collection « Lettres gothiques », 1997.

Étude grammaticale : Le groupe verbal.

- Morphologie : Formation des morphèmes désinentiels des verbes aux présents de l'indicatif et du subjonctif et à l'imparfait de l'indicatif ; formations des alternances de bases aux présents de l'indicatif et du subjonctif ; formation du futur et du conditionnel.

- Syntaxe : La négation, L'emploi du subjonctif.

Phonétique : Palatalisations et fausses palatalisations. Évolutions conditionnées des voyelles sous l'influence d'un phonème palatal.

Lexicologie : étude synchronique et diachronique de quelques vocables. (prog. à préciser).

Évaluation sous la forme de deux devoirs en classe.

## *UE5 - Préprofessionnalisation*

### **Option Préprofessionnalisation enseignement 1<sup>er</sup> degré (PE)**

Sage 36h et suivi de stage

### **Option Préprofessionnalisation enseignement 2<sup>nd</sup> degré (PCL)**

**Culture et Humanités Numériques**

**Stage 30h et suivi de stage**

## **OU**

**Initiation à la Recherche** (Séminaire spécifique du Master 2)

**Séminaire spécifique du laboratoire ECLLA (Études sur le Contemporain en Littératures, Langues et Arts)**

### **Territoires et représentations - Lundi 10 mai 2021**

Si le XIX<sup>e</sup> siècle a été hanté par le temps, le XX<sup>e</sup> siècle s'est passionné pour l'espace, le dégagant d'une perception illusoirement homogénéisante. Le *spatial turn* ou « tournant spatial » a marqué un changement épistémologique important dans le domaine des arts, des lettres et des sciences humaines au cours du XX<sup>e</sup> siècle. L'émergence d'un

paradigme spatial a mis en évidence des dynamiques nouvelles en fournissant des concepts opératoires et des métaphores heuristiques de nature à interpréter des phénomènes complexes et multidimensionnels. Le tournant spatial s'est construit en plusieurs étapes : l'approche phénoménologique qui privilégie l'expérience sensible de l'homme et du monde comme moyen de connaissance, l'évolution de la notion d'espace vers les questions de territorialité qui implique l'étude des configurations spatiales, le phénomène des déplacements dans un contexte de migrations massives qui interroge les identités culturelles, linguistiques ou territoriales.

Le CNRTL précise que le territoire correspond à une « étendue de la surface terrestre où est établie une collectivité humaine » et que c'est un « espace borné par des frontières, soumis à une autorité politique qui lui est propre, considéré en droit comme un élément constitutif de l'État et comme limite de compétence des gouvernants ». Le territoire est un espace politique à aménager, un espace délimité qui se construit dans et par des frontières et un espace humain où s'élaborent des identités. Pour Pierre Larousse (*Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*), un territoire est appropriable, possède des limites et porte un nom, ce qui le relie à des questions d'identité, de frontières et aussi de conception/construction par l'humain. Le territoire envisagé est toujours habité – cohabité – comme le suggère Heidegger qui, dans *Bâtir, habiter, penser* (1951), fait de l'être humain un être ontologiquement spatial.

Il s'agira, lors de ce séminaire, d'étudier les représentations de toute forme de territoire, médiatisées par l'art, la littérature ou la langue.

Responsables :

Yves Clavaron ([yves.clavaron@univ-st-etienne.fr](mailto:yves.clavaron@univ-st-etienne.fr)).et Évelyne Lloze ([evelyne.lloze@univ-st-etienne.fr](mailto:evelyne.lloze@univ-st-etienne.fr))

## Option FLE

Voir présentation ci-dessous

**PPP3**

## INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Voir semestre 5.

## INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

L'option implique :

1° **Un stage d'observation en milieu éducatif** (établissements du second degré dont filières ou établissements spécialisés, structure de soutien scolaire, etc.) d'une durée minimale de 30 heures. L'étudiant doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile.

2° **Des séances de TD (10 h)**, visant l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

3° **La rédaction d'un rapport de stage** : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD. La rédaction du rapport de stage est personnelle.

### **Contrôle des connaissances** :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant.

- Pas de session de rattrapage

Responsable du TD : Mme Triki



Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

### ***Précisions importantes sur le stage***

#### **Un stage d'observation**

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

#### **Temporalité**

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 30 heures. Les horaires sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

La convention de stage est reçue en échange, en quatre exemplaires à remplir, signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage : un exemplaire pour l'étudiant (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

<b>Option licence FLE (semestres 5 et 6)</b>
--

Elle s'adresse aux étudiant-e-s de licence de Langues Vivantes et de lettres et peut s'intégrer dans leur 3<sup>e</sup> année de licence, **semestres 5 et 6**.

Elle comprend 5 UE réparties sur les semestres 5 et 6 : « *Histoire de la didactique des langues* », « *Apprentissage d'une langue nouvelle* » et « *Approche linguistique du FLE : phonétique et phonologie* » au semestre 5 ; « *Actualité de la didactique des langues* » et « *Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe* » au semestre 6.

SEMESTRE 5					
	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE1					
Histoire de la didactique des langues		24		2	1
UE2					
Apprentissage d'une langue nouvelle		24		2	1
UE3					
Approche linguistique du FLE : phonétique et phonologie		24		2	1
SEMESTRE 6					
	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE4					
Actualité de la didactique des langues		24		3	1
UE5					
Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe		24		3	1

### Semestre 5

#### UE 1 – *Histoire de la didactique des langues jusqu'aux années 1970*

*Céline Jeannot Pietroy, 24h (1 groupe)*

#### Objectifs

– Posséder la terminologie en didactique des langues au travers d'une étude de l'évolution des courants méthodologiques depuis les origines jusqu'aux années soixante-dix.

- Mener une réflexion sur les ruptures et les continuités qui ont émaillé l’histoire de la didactique des langues.
- Mener une réflexion sur les stratégies d’enseignement / apprentissage d’une langue nouvelle.

### **Contenu**

- **Définition des concepts : enseignement, apprentissage, méthode, méthodologie, didactique, pédagogie, compétences, objectifs, etc.**
- **Les méthodologies : traditionnelle, directe, active, audio-orale, audio-visuelle.**

### **Méthodologie**

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue.

### **Évaluation**

L’étudiant-e devra passer les deux évaluations suivantes :

- examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.
- rédaction d’une synthèse du « journal de bord » portant sur l’expérience d’apprentissage de la langue nouvelle (contrôle continu, bloqué et rattrapage).

### **Bibliographie**

- BARTHELEMY F., GROUX D., PORCHER L., 2011, *Le français langue étrangère*, Paris, L’Harmattan, Coll. Cent mots pour.
- CUQ J.-P., GRUCA I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.
- CYR P., 1998, *Les stratégies d’apprentissage*, Paris, CLE international.
- GALISSION R., 1980, *D’hier à aujourd’hui la didactique générale des langues étrangères*, Paris, CLE international.
- GERMAIN C., 1993, *Evolution de l’enseignement des langues : 5000 ans d’histoire*, Paris, CLE International.
- MARTINEZ P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.
- PUREN C., 1988, *Histoire des méthodologies de l’enseignement des langues*, Paris, CLE international.

## **UE 2 – Apprentissage d’une langue nouvelle : arménien - arabe dialectal** 24h (2 groupes)

### **Objectifs**

- Se confronter à l’apprentissage d’une langue lointaine et nouvelle pour l’étudiant-e.
- Mener une réflexion sur ses propres stratégies d’apprentissage et sur les stratégies d’enseignement mobilisées par l’enseignant-e.

### **Contenu**

- Découverte et étude de la langue et de la culture cibles.

### **Méthodologie**

Les cours seront principalement centrés sur l’oral. Ils proposeront une approche interactive de la langue et de la culture cibles.

### **Évaluation**

- Examen oral dans la langue nouvelle (contrôle continu et rattrapage, pas d’examen bloqué).



### UE 3 – *Approches linguistiques du FLE : phonétique et phonologie*

Grace Ranchon, 24h (2 groupes)

#### Objectifs

- **Situer une des disciplines-sources de la didactique du FLE/S – la linguistique – à partir des modèles véhiculés dans les manuels de langue et, plus spécifiquement, dans le domaine de la phonétique et de la phonologie.**
- **Découvrir les caractéristiques articulatoires et acoustiques des sons du français.**
- **Décrire le système phonologique du français et ses variations locales.**

#### Contenus

- Introduction à une discipline-source en didactique du FLE/S : la linguistique générale. Présentation de quelques concepts-clés de la discipline.
- Eléments de phonétique articulatoire. L'appareil phonatoire, le classement des sons du français. La transcription phonétique à l'aide de l'Alphabet Phonétique International.
- Eléments de phonétique acoustique. Les caractéristiques acoustiques des sons. Initiation à l'analyse acoustique de la parole.
- Eléments de phonologie et de prosodie, initiation à la variation.

#### Méthodologie

Les cours feront alterner exposés magistraux et travaux dirigés.

#### Evaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

#### Bibliographie

- CALBRIS, G., & MONTREDON, J., 1986, *Des gestes et des mots pour le dire*, Paris, Clé international.
- CARTON F., 1974, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Dunod.
- CHAMPAGNE-MUZAR C., BOURDAGES J., 1998, *Le point sur la phonétique*, CLE International « Didactique des langues étrangères ».
- CHISS J.-L., FILLIOLET J., MAINGUENEAU D., 2001, *Introduction à la linguistique française* (I, II), Paris, Hachette Supérieur « Les fondamentaux ».
- DETEY S., DURAND J., LAKS B., LYCHE C. (eds.), 2010, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris, Ed. Ophrys.
- GADET F., 2006, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- LANDERCY A., RENARD R., 1977, *Éléments de phonétique*, Bruxelles, Didier, Centre International de phonétique appliquée.
- LAURET B., 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Paris, Hachette FLE.
- LEON M., LEON P., 2007, *La prononciation du français*, Paris, Armand Colin « La collection universitaire de poche ».
- LEON P., 2011, *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Armand Colin.
- MUNOT P., NEVE F.-X., 2002, *Une introduction à la phonétique : manuel à l'intention des linguistes, orthophonistes et logopèdes*, Liège, Editions du CEFAL.
- PAVEAU M.-A., SARFATI G.-E., 2003, *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin « U ».
- VAISSIERE J., 2011, *La phonétique*, Paris, PUF.

## Semestre 6

### UE 4 – Actualité de la didactique des langues

Céline Jeannot Pietroy, Silvia Aulagnon, 24h (2 groupes)

#### Objectifs

- Retracer l'évolution des méthodologies en didactique des langues et du français langue étrangère des années 1970 jusqu'aux avancées les plus récentes.
- Développer des outils pour l'analyse de manuels de langue.

#### Contenu

- Travail sur les concepts : communicatif, éclectisme, notionnel, fonctionnel, actionnel, etc.
- Les travaux du Conseil de l'Europe pour l'enseignement et l'apprentissage des langues : Niveau Seuil, Cadre européen commun de référence pour les langues, etc.
- Analyse de courants méthodologiques récents (approches plurielles) et de leurs influences sur l'enseignement/apprentissage du FLE.

#### Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue ainsi qu'une réflexion sur les outils pour la classe de langue.

#### Évaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

#### Bibliographie

- BÉRARD E., 1991, *L'approche communicative*, Paris, Clé International.
- BOURGUIGNON, C., 2006, « De l'approche communicative à l'approche communic-actionnelle : une rupture épistémologique en didactique des langues-cultures », *Synergie Europe*, n° 1, p.58-73.
- Conseil de l'Europe, 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier.
- Conseil de l'Europe, 2001, *Portfolio européen des langues*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- PORCHER L., 1995, *Le français langue étrangère*, Paris, Hachette.
- PUREN C., 1994, *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes : essai sur l'éclectisme*, Paris, Hatier / Didier.
- ROBERT J.-P., ROSEN E., 2010, *Dictionnaire pratique du CECR*, Editions Orphys.
- VILPOUX C., BLANCHET P., 2015, *Eduquer aux plurilinguismes et à la diversité en contextes francophones : démarches et outils*, Français et société, n°30, EME Editions.

**UE 5 – Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe**

Céline Jeannot Pietroy, 24h (2 groupes)

**Objectifs**

- Connaître la différence entre grammaire traditionnelle et grammaires descriptives.
- Utiliser une méthodologie cohérente pour analyser les structures de base du français écrit et oral et réfléchir à la manière de les enseigner.

**Contenus**

- Les notions de norme et de variation (variations stylistique, sociale, géographique).
- Une méthodologie d'analyse de la phrase simple (syntagme nominal, adjectival, adverbial, verbal) écrite et de l'énoncé oral.
- Première approche des types de phrases.

**Méthodologie**

Les cours proposeront alternativement des présentations théoriques, des études de cas et une étude de productions d'apprenant-e-s de FLE/S.

**Évaluation**

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

**Bibliographie**

- CUQ J.-P., 2003, *Dictionnaire de didactique en FLE / FLS*, Paris, ASDIFLE / CLE International.
- DENIS D., SANCIER-CHATEAU A., 1994, *Grammaire du français*, Paris, Livre de poche.
- GALISSON R., COSTE D., 1976, *Dictionnaire de Didactique des Langues*, Paris, Hachette.
- LEON P., BHATT P., 2005, *Structure du français moderne : introduction à l'analyse linguistique*, Canadian Scholar Press.
- MAINGUENEAU D., 2007, *Syntaxe du français*, Paris Hachette Supérieur.
- RIEGEL M., PELAT J.-C., RIOUL R., 1997, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

**POURSUITE D'ETUDES EN MASTER  
MASTERS  
MENTION LETTRES, PARCOURS LETTRES MODERNES  
MENTION MEEF, PARCOURS LETTRES MODERNES**

**☞ VOIR LE LIVRET MASTER MENTION « LETTRES » ET « MEEF  
LETTRES »**

### Les mentions

Mention « **Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation** » (MEEF), parcours Lettres modernes ;

Responsable : Pierre MANEN (✉ [pierremanen@aol.com](mailto:pierremanen@aol.com)).

Fiche de formation : [https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/\\_content/tab1/program-master-meef-second-degre-parcours-lettres.pdf](https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-meef-second-degre-parcours-lettres.pdf)

Mention « **Lettres** », parcours « **Lettres modernes** » ;

Responsable : Yves CLAVARON (✉ [yves.clavaron@univ-st-etienne.fr](mailto:yves.clavaron@univ-st-etienne.fr)).

Fiche de formation : [https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/\\_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-modernes.pdf](https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-modernes.pdf)

Mention « **Lettres** », parcours « **Lettres et Arts** » ;

Responsable : Christelle Bahier-Porte (✉ [christelle.porte@univ-st-etienne.fr](mailto:christelle.porte@univ-st-etienne.fr)).

Fiche de formation : [https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/\\_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-et-arts.pdf](https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-et-arts.pdf)

**Un master 2 « Lettres et Études culturelles » entièrement en ligne** existe au sein du parcours Lettres modernes pour les étudiants résidant à plus de 50 km de Saint-Étienne ou exerçant une activité professionnelle à temps plein.

Inscrit dans le champ des études culturelles, ce programme souhaite appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines particulièrement porteurs :

- a) les **études postcoloniales**, appliquées notamment aux littératures francophones.
- b) les **études de genre**, dans une remise en question de la constitution genrée du canon et des représentations des sexes et des sexualités.
- c) L'**étude des constructions sociales, historiques et politiques**, notamment dans la France révolutionnaire et postrévolutionnaire.

Responsable : Stéphane Gougelmann (✉ [stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr](mailto:stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr)).

**Master « Métiers de la rédaction et de la traduction » avec un bon niveau en langue**

Une orientation vers le master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » est également possible. Pour toute information, contactez : Stavroula Kefallonitis ([stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr](mailto:stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr)) et Franck Martin ([franck.martin@univ-st-etienne.fr](mailto:franck.martin@univ-st-etienne.fr)).

Voir les pages du master MRT : <http://tinyurl.com/master-mrt>

## ÉCHANGES INTERNATIONAUX (Y. Clavaron)

### I. Europe : « Erasmus + »

Le programme « Erasmus + » est le principal programme d'action de l'Union Européenne pour la coopération transnationale en matière d'enseignement supérieur. Les étudiants sont évidemment libres d'entreprendre une démarche individuelle auprès d'une université étrangère de leur choix mais la participation à ce programme présente deux avantages :

- l'exonération des frais d'inscription dans les universités d'accueil, souvent beaucoup plus élevés qu'en France (paiement des droits à l'Université Jean Monnet)
- la validation des notes au retour par la faculté d'origine.

Le départ est possible du niveau bac + 3 à bac + 5. Autrement dit, les étudiants peuvent préparer la licence (semestres 5 et 6) ou le master dans une université étrangère. L'étudiant est accueilli par le département de français de l'université étrangère, ce qui facilite les premiers contacts.

Différentes bourses sont proposées par :

- la région Auvergne-Rhône-Alpes, à condition d'avoir passé les deux années précédant la candidature dans un établissement d'enseignement supérieur rhône-alpin.
- la Commission européenne, sur critères sociaux.
- le Département de la Loire, si les parents de l'étudiant résident dans la Loire.

### Postes pour l'année 2019-2020

PAYS	UNIVERSITÉ	POSTES	LANGUES (enseignement)
1. Allemagne	Mayence	1	Allemand, français
2. Autriche	Vienne	1	Allemand, français
3. Belgique	Gand	1	Néerlandais, français, anglais
4. Espagne	Grenade Murcie	2 2	Espagnol, français
5. Grèce	Athènes	1	Grec, français
6. Irlande	Maynooth	3	Anglais, français
7. Italie	Gênes Naples Salerne	3 2 1	Italien, français
8. Lettonie	Riga	1	Letton, russe, français, anglais
9. Malte	Msida/ La Valette	1	Anglais, français, italien
10. Pologne	Katowice Varsovie	1 1	Polonais, français, anglais
11. Rép. tchèque	Brno	1	Tchèque, français, anglais
12. Roumanie	Bacau Bucarest	1 1	Roumain, français
13. Turquie	Ankara	1	Turc, français, anglais

### II. Amérique du Nord :

Des échanges sont également possibles avec le Québec (CREPUQ, universités francophones ou anglophones), l'Ontario (universités anglophones) et les États-Unis (ISEP). L'Université Jean Monnet ne dispose que d'un nombre limité de postes, ouverts à toutes les composantes (ALL, SHS, ...). Les universités nord-américaines sont très sélectives en raison du grand nombre de demandes qu'elles reçoivent.

Un bon dossier universitaire est exigé (mention AB minimum les deux années précédant le départ), une bonne connaissance de l'anglais pour les universités anglophones du Canada et le TOEFL (*Test of English as a Foreign Language*) pour les États-Unis. Ces échanges bénéficient du même système de bourses qu'Erasmus (sauf celle de la Communauté européenne). Le départ aux États-Unis demande cependant des fonds personnels assez importants.

Une réunion d'information sera organisée en **décembre**. Surveillez le panneau d'affichage.

**Règlement Intérieur du Département de Lettres**  
**UFR ALL**  
**Université Jean Monnet, Saint-Étienne**

**Article 1<sup>er</sup> : Département**

Le Département de Lettres est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants des 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> sections du CNU qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

**Article 2 : Direction du département**

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

**Article 3 : Conseil du Département**

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un.e de ses membres sont présent.es ou représenté.es.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un.e des membres présent.es le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou du Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'elle ou il souhaite voir débattue.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

#### **Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »**

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

#### **Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur**

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant.es ou intervenant.es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Elle ou il est consulté.e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Elle ou il peut être consulté.e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).

- Elle ou il propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :

- les modalités de contrôle de connaissances
- la création de nouveaux enseignements
- le contenu du livret pédagogique de l'étudiant.e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Elle ou il propose en concertation avec le ou la responsable du master,

- la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignant.es référent.es, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.

- l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
- une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
- la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

*Conformément aux statuts de l'UFR,*

*- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).*

*- La Directrice ou le Directeur est invité.e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).*

#### **Article 6 : Modifications**

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 14 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.



## Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

### **Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle**

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

**CAP AVENIR**

[capavenir@univ-st-etienne.fr](mailto:capavenir@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 17 16

### **Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.**

**Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)**

[ove@univ-st-etienne.fr](mailto:ove@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 18 04

### **Santé, logement et vie quotidienne**

**Santé et Médecine Préventive Universitaire**

04 69 66 11 00

**Soutien psychologique**

04 69 66 11 05

*Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous*

**Diététicienne**

04 69 66 11 05

*Les mercredis matin sur Rendez-vous*

**Assistante Sociale des Étudiants**

04 69 66 11 03

### **Accompagnement handicap et vie étudiantes**

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

### **Activités sportives**

**SUAPS**

[suaps@univ-st-etienne.fr](mailto:suaps@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 17 96





Une traduction des diplômes de licence en termes de compétences professionnelles est disponible dans le guide compétences licences qui se trouve en ligne sur le site de l'université :

☞ <http://capavenir.univ-st-etienne.fr/ove> >> rubrique « insertion professionnelle » >> sous-rubrique « relations université entreprises » >> Guide des compétences.

Voir aussi le *Guide des stages* : <http://guide-stages.univ-st-etienne.fr/>



## BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

### LE RÉSEAU

La bibliothèque universitaire (BU) Tréfilerie fait partie du réseau des bibliothèques d'enseignement supérieur stéphanoises.

Le catalogue BRISE-ES (<https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr>) permet de rechercher des documents dans tous ces établissements. Il est accessible à partir du [site internet des BU](#).

L'inscription à la bibliothèque permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau, ainsi que dans les bibliothèques municipales de Saint-Étienne.

### LES HORAIRES ET CONTACTS

1, rue Tréfilerie 42023 Saint-Étienne cedex 2

Tél : 04-77-42-16-98

✉ [bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr)

#### Horaires :


Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

Le samedi de 9h00 à 18h30

(Pour les horaires particuliers consulter le site web)

#### Nous suivre :

 <https://www.facebook.com/bibliotheques.ujm>

 <https://twitter.com/BUSaintEtienne>

 <https://www.youtube.com/channel/UCIUdvKhAL8x1Ml-zPae0gg>

 <https://www.instagram.com/bu.ujm/>

### LES SERVICES

La BU est équipée d'un accès WIFI ou filaire à internet

Votre inscription à la BU, sur simple présentation de votre carte multi-services, vous donne droit à un ensemble de services :

- Emprunts de documents (ouvrages, DVD, revues)
- Prêts sur place de câbles réseaux, de casques et d'ordinateurs portables
- Emprunts d'ordinateurs portables à domicile
- Accès aux services du catalogue : demandes d'ouvrages en magasin, réservation et demande d'achat de documents
- Réservation de salles de travail en groupe via l'application [Affluences](#)  
<https://reservation.affluences.com>
- Photocopies et impressions (achat d'une carte COREP obligatoire)

### LES ESPACES

La bibliothèque est divisée en quatre pôles disciplinaires :

- Sciences humaines et sociales : rez-de-chaussée,
- Droit et sciences politiques : 1<sup>er</sup> étage,
- Arts lettres langues : 1<sup>er</sup> étage,
- Musiques et images : 1<sup>er</sup> étage.

Chaque pôle propose des ouvrages, périodiques et autres documents en libre-accès. Vous y trouverez également des tables pour le travail individuel et des salles de travail en groupe réservables (à l'exception du pôle musiques et images). Dans chacun de ces quatre espaces, une personne est disponible pour vous aider dans vos recherches.

Au rez-de-chaussée, le kiosque, est une salle dédiée à la lecture de la presse.

Dans l'atrium (1<sup>er</sup> étage) la bibliothèque vous propose, tout au long de l'année, de nombreuses expositions et animations.

Suivez [l'actualité culturelle](#) de la bibliothèque depuis le site web (<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/suivre-l-actu/l-agenda-culturel.html>)

## LA DOCUMENTATION

Outre la documentation papier, la BU vous donne accès à de la documentation en ligne disponible depuis chez vous 24h/24 et 7j/7. Il s'agit de bases de données, ouvrages ou revues.

Pour plus d'information sur les ressources disponibles dans votre discipline consultez

le site web des BU et cliquez sur



En cas de problème d'accès à la documentation numérique contactez [bu.numerique@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.numerique@univ-st-etienne.fr)

## ÉTUDIANTS EN PREMIÈRE ANNÉE

Lors de votre premier semestre, vous suivrez un cours en ligne de recherche documentaire. Ce cours sera l'occasion de répondre à vos questions.

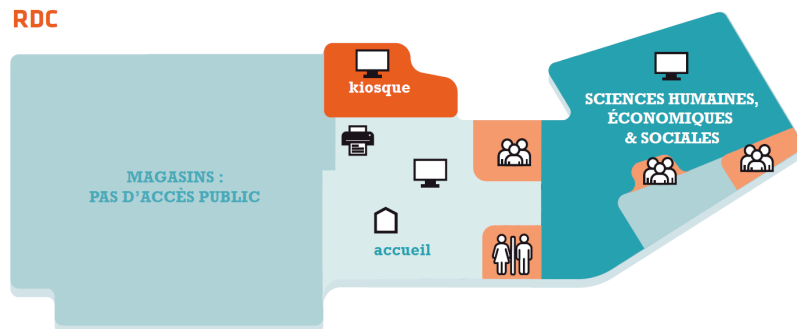
## ETUDIANTS EN MASTER DOCTORATS

A partir du Master, tout étudiant peut prendre contact avec le service « **Point info doc** ». Ce service personnalisé s'adresse aux étudiants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle. Pour plus d'information contactez [bu.infodoc@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.infodoc@univ-st-etienne.fr)

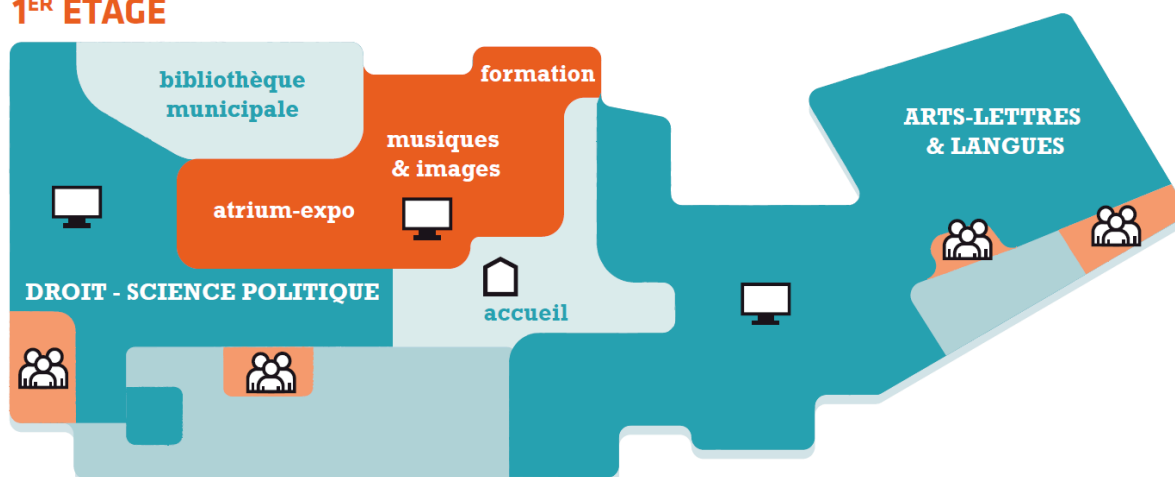
## PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)

Ce service permet d'emprunter des documents dans d'autres bibliothèques. Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme Pauline Grebert ( [pauline.grebert@univ-st-etienne.fr](mailto:pauline.grebert@univ-st-etienne.fr) ), bureau situé en secteur Droit.

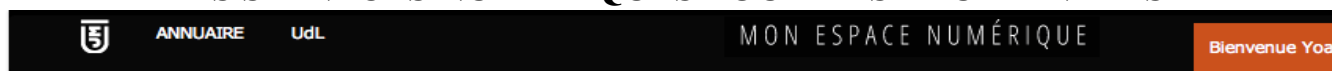
### RDC



### 1<sup>ER</sup> ÉTAGE



## LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



[Communiquer](#)
[Outils pédagogiques](#)
[Services administratifs](#)
[Bibliothèques](#)
[Assistance](#)
[Documents administratifs](#)

🌐 : [www.univ-st-etienne.fr/myujm](http://www.univ-st-etienne.fr/myujm)

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Caroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



**Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.**

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI



(réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

🌐 <https://documentation.univ-st-etienne.fr>

🌐 <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

## LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE




Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...


Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne ( ) ou télécharger le catalogue :

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

**Adresse** : 35, rue du 11 novembre,  
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

**Localisation** : site Tréfilerie, bâtiment L 2<sup>ème</sup> étage.

 04.77.42.16.52

 [puse@univ-st-etienne.fr](mailto:puse@univ-st-etienne.fr)

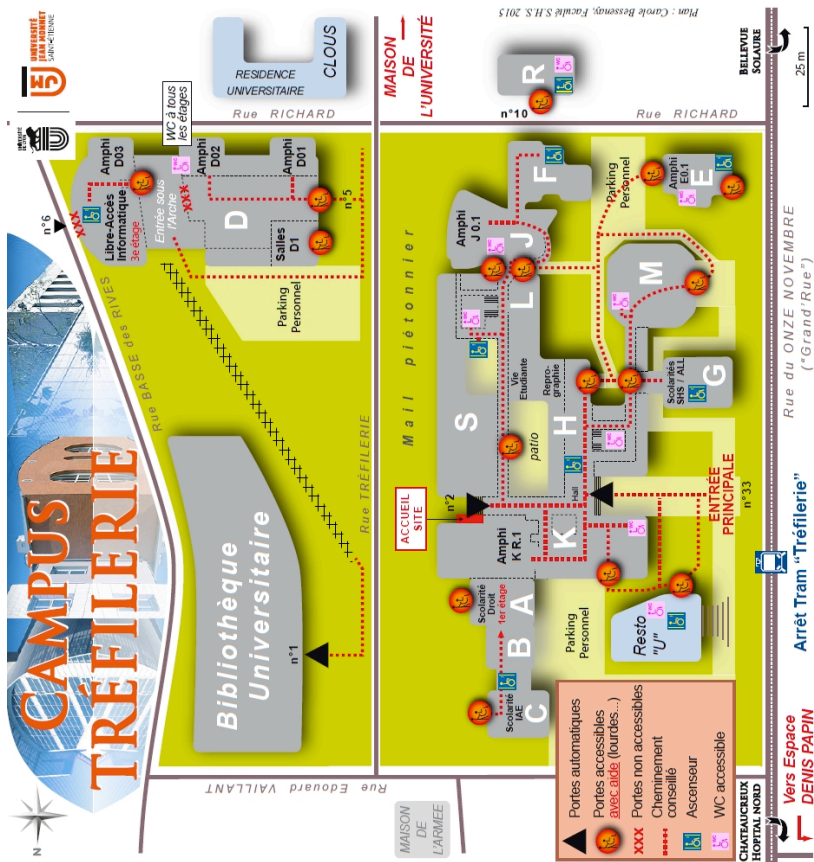
 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

**Heures d'ouverture au public** : 9h-16h30 du lundi au vendredi (plus de précisions sur le site).

**Responsable** : M. Jean-Marie Roulin.



# SAINT-ÉTIENNE : campus Tréfilerie et Denis PAPIN





## **LYON : campus Berges du Rhône (bâtiments)**